

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

"Instaurare omnia in Christo"

L'Eglise en Russie

Mercredi, le 13 novembre 1918

America, du 26 octobre, donne le texte d'un décret porté récemment par les Commissaires du peuple, autrement dit, par le gouvernement des soviets en Russie, "touchant, comme disent ces révolutionnaires, la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat et de l'Ecole d'avec l'Eglise". Ce titre seul, arboré en guise de cocarde, est déjà significatif, et l'on va voir comme les détails qu'il couvre projettent une lueur funèbre sur la situation religieuse au moins prochaine dans l'immense pays, maintenant dissous, des anciens czars.

"L'Eglise est séparée de l'Etat", commencent par écrire et proclamer les maîtres du jour en Russie. Méditons un court instant sur ce mot terrible, mais qui déjà n'est plus nouveau.

Dieu est le souverain maître des nations et des peuples, de la société nationale et internationale, comme il l'est des individus et de la famille. Jésus-Christ son divin Fils s'est incarné en terre en vue de racheter les hommes coupables et il a, de son sang et dans le sang d'innombrables martyrs, scellé la fondation de son Eglise destinée à continuer son œuvre. Cette Eglise, il l'a faite dépositaire d'une doctrine, d'une morale, d'une discipline en dehors desquelles il n'est point de salut pour les hommes ni de vraie et durable prospérité pour les nations. Mais pour cela, il faut que l'Eglise ait toute liberté de prêcher et de faire prévaloir les vérités dont elle est la gardienne, et donc il est nécessaire que l'Etat, qui n'a en vue qu'une fin temporelle, reconnaisse effectivement que le plan sur lequel il opère est subordonné, quoiqu'il s'en distingue, à la sphère surnaturelle dans laquelle se meut l'Eglise. L'Etat a comme devoir de se prêter à l'action de l'Eglise, et il manque à ce devoir, qui est tiré de sa nature et de sa fin inférieures, s'il contrecarre cette action. Mais pour que s'établisse et se maintienne cette sorte de collaboration mère de bonheur et de réelle prospérité, il doit régner entre les deux pouvoirs, entre l'Etat et l'Eglise, une union harmonieuse, assez semblable, dit Léon XIII, à celle de l'âme et du corps dans la personne humaine.

Ainsi donc, quand l'Etat, de sa propre autorité, s'arroge de statuer que l'Eglise sera "séparée" de lui, qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie, en fin de compte, la rupture d'une union nécessaire, un acte d'émancipation vis-à-vis de l'Eglise, une répudiation injurieuse et funeste de son autorité supérieure. Sans doute, dans la pratique, cette rupture des ponts entre l'Etat et l'Eglise n'entraîne pas toujours, du moins avec la même rapidité, les mêmes conséquences désastreuses. Mais, telle quelle, elle est partout une atteinte grave portée au prestige de l'Eglise et, dans le fait, un obstacle et une entrave sérieux opposés à son action bienfaisante. D'autant que nous sommes ici en Russie maximaliste!...

En effet, la suite du décret que nous analysons donne immédiatement la clef entière de la situation qui sera faite à l'Eglise. On proclame, il est vrai, la liberté absolue de conscience, — ce qui, au reste, est déjà, selon la formule libérale employée, suffisamment équivoque et gros de menaces: liberté pour tout le monde et privilège à personne! C'est-à-dire que, continuent les révolutionnaires russes, "tout citoyen est libre de pratiquer la religion qui lui plait, n'importe laquelle, ou de ne pas pratiquer du tout". On va donc plus loin que ne sont jamais allés, semble-t-il, auteurs de constitutions révolutionnaires: car, en somme, l'invite officielle à l'athéisme et à l'apologie individuelle est ici, on ne peut plus transparente. Evidemment, après cela, on devait s'attendre à ce que le décret écartât une fois pour toutes tout signe et tout rite religieux des institutions et des actes officiels.

Il y a plus: la soi-disant liberté des pratiques religieuses ne doit pas couvrir d'attaques "contre les droits des citoyens de la République des Soviets". Ainsi donc, non seulement cette République affiche un beau dédain, injurieux surtout pour la vraie Eglise et la vraie morale, à l'égard des cultes, dont elle encourage même les citoyens à se passer, mais elle avertit les pratiquants de bien fermer les yeux sur la façon, supposons-nous, dont "les citoyens de la République des Soviets" vont exercer leurs droits. L'épée de Damoclès reste ainsi suspendue sur leurs têtes: qu'ils protestent, par exemple, contre certain scandale public, dont paraissent naître les dépêches et qui serait la dégradation épouvantable de la femme, ou qu'ils se liguent pour empêcher ce scandale, adieu toute liberté religieuse!

Comme on le voit, et de quelque illusion que l'on se soit bercé dans les débuts, la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie paraît devoir inaugurer une ère de persécutions violentes, ou plutôt sanctionner, tout en les dirigeant maintenant contre l'Eglise, des voies de fait inouïes, qui n'avaient pas eu besoin de tels décrets pour sévir dans toute leur sombre horreur, au pays des bolchéviks.

Mais l'usage révolutionnaire que nous avons examiné a une suite, qu'il faudra développer dans un autre article.

Lettre de l'Orient

LA SITUATION EN TURQUIE. — LE MARTYRE DU PEUPLE ARMÉNIEN.

Alexandrie, 27 septembre 1918.

L'anarchie la plus complète règne dans toutes les Provinces turques, et nombreux sont les gouverneurs qui ont dû donner leur démission à cause de la difficulté de recueillir les impôts que les habitants refusent de payer.

Il y a, dans les montagnes de l'Anatolie, deux cent mille déserteurs de l'armée turque, et ces mécontents jettent la désolation et la rui-

ne dans plusieurs villes, spécialement à Broussa, qu'ils pillent et dévastent.

De façon générale, le peuple ressent une haine très vive contre les Allemands; mais il ne peut pas facilement secouer le joug qu'il leur fait.

Dans l'armée, les généraux, les officiers n'exécutent plus les ordres d'Enver pacha et refusent de s'y conformer; d'ailleurs l'influence de ce ministre décline journellement, le nouveau Sultan cherchant à reconquérir toute son autorité et ses privilèges.

Le ministre des finances, Djavid bey, a dû déclarer au gouvernement allemand qu'il ne consentait pas un grand emprunt à la Turquie, celle-ci ne pourrait continuer la guerre. A la suite de cette menace, l'Allemagne a consenti à la Porte un

emprunt de trente-deux millions de livres.

Les Turcs connaissent parfaitement leur situation actuelle en Mésopotamie et surtout en Palestine où leur armée est aujourd'hui en pleine débâcle. Ils saisissent également la portée des événements qui se déroulent en France et en Macédoine.

A Constantinople, les rébellions causées par la disette des vivres sont fréquentes: les prix montent à des chiffres fantastiques. La ration du pain — 400 grammes — est suffisante, mais la qualité en est mauvaise. La grande majorité de la population en est réduite à se nourrir de pain, d'olives et de fruits.

Ce qu'on a écrit au sujet des massacres des Arméniens ne correspond pas à l'affreuse réalité. Les hommes valides ont été fusillés sans pitié par groupes de trente. Les vieillards, ainsi que les femmes et les enfants, ont été acheminés vers l'Euphrate, en d'interminables colonnes qui ont marché des mois et des mois en semant d'innombrables cadavres sur la route; le désert a été le tombeau de ces malheureux.

On estime que seulement le vingt pour cent de la population a pu échapper à la mort.

Un grand danger existait encore pour cet infortuné pays, les délégués arméniens ont adressé l'appel suivant à tous les peuples civilisés: "Après les massacres et déportations de ces trois dernières années exécutés avec une sauvagerie et un raffinement de cruauté inconnus jusqu'ici dans l'histoire, et qui ont fait frémir le monde entier, l'Arménie est de nouveau menacée d'une catastrophe qui sera le couronnement de l'œuvre d'extermination de tout un peuple par la volonté du gouvernement turc."

Profitant de la décomposition de la Russie, les Turcs veulent non seulement reconquérir l'Arménie ottomane et reconquérir le Caucase, mais ils tendent à achever la réalisation de leur infernal projet de supprimer la race arménienne en Turquie, et même au Caucase. Dans toutes les localités où ils pénètrent, les Arméniens sont méthodiquement massacrés par eux.

"Le monde civilisé permettra-t-il que des milliers et des milliers de vieillards, de veuves et d'orphelins soient livrés à la merci de ces tyrans dont les mains sont encore rouges du sang de leurs pères, de leurs frères et leurs enfants?"

C'est donc au nom des martyrs dont les ossements couvrent les antennes désolées du sol de l'Arménie, au nom des sentiments les plus sacrés de justice, d'humanité et de pitié pour les femmes et les enfants sans défense, que la Délégation nationale Arménienne fait appel à tous les peuples civilisés, afin qu'ils leur fassent entendre leur voix avant qu'il ne soit trop tard, et qu'ils empêchent, par leur intervention, que soit consommée à la face du monde, l'extermination d'une vieille nation qui a rendu tant de services à la civilisation, qui par son labeur et ses dons naturels a constitué un élément de progrès, et a été depuis des siècles, le meilleur intermédiaire entre la culture d'Occident et les peuples d'Orient."

Cet émouvant appel ne restera pas sans écho auprès des peuples civilisés.

Abbé J. A. TAMBON.

Les héros canadiens-français

Nous empruntons à la revue "Canada", de Londres, les citations suivantes à l'ordre du jour de l'armée, des canadiens-français décorés pour leur belle conduite sur le champ de bataille. Cette liste est loin d'être complète, mais s'il y manque une foule de noms que tous ont présents à l'esprit malgré que beaucoup de leurs porteurs soient disparus dans la mort, elle suffit à montrer comme les nôtres, là-bas, se sont conduits en dignes fils de la race à laquelle ils appartiennent.

Lieut. Elzéar Joseph Bourgeault, M. C.

Pour bravoure extraordinaire et pour dévouement à ses devoirs comme officier de liaison pendant une attaque.

Il circula entre les compagnies sous un fort barrage faisant des rapports qui furent de la plus grande valeur. Il se chargea aussi d'écou-

des de ravitaillement et approvisionnement le front malgré un bombardement intense. Il donna le plus bel exemple de parfait sang-froid et de décision.

Lieut. Henri Joseph Chabaille, M. C.

A la tête de ses hommes a enlevé une position ennemie, a organisé la défense et a résisté victorieusement à 13 différentes contre-attaques, tout en montrant le plus grand courage et une énergie remarquable. Plus tard encore, quoique blessé, il est demeuré à son poste.

Le lieutenant Chabaille est devenu le colonel Chabaille, commandant un régiment à Québec.

Lieut. Jean de Gaspé Audette, M. C.

Il fit une entière reconnaissance du terrain dit "No man's land" (terrain non occupé entre les tranchées des combattants) et il établit un poste d'observation duquel pendant plusieurs jours précédant l'attaque, il put observer la ligne ennemie. Dès que l'objectif fut atteint il fit de nouveau une reconnaissance du front. Ses rapports furent de la plus grande utilité, et l'excellence des investigations et des reconnaissances faites par cet officier, ainsi que les informations exactes qu'il sut fournir sur l'état des moyens et des ouvrages de défense de l'ennemi, furent de haute valeur pour la préparation des opérations et contribuèrent largement au succès général de l'attaque.

Lieut. Louis Westler Baillargé, M. C.

Il prit le commandement de sa compagnie et la mena avec courage et détermination. Déjà en plusieurs occasions précédentes il avait fait preuve de grandes qualités.

Capt. Philippe Bernard Bélanger, M. C., M. D. R. A. M. C.

Il donna ses soins aux blessés en pleine campagne, complètement exposé, et méritait le bombardement continu de mitraille et d'obus. Il était souvent obligé de sauter d'un trou d'obus à un autre. C'est entièrement grâce à son dévouement que beaucoup de blessés furent relevés et qu'un grand nombre de vies furent sauvées. Il ne cessa ses efforts que quand tous les blessés du secteur du bataillon furent ramassés, et pendant toute la durée des opérations il donna le plus bel exemple aux brancardiers qui le suivaient.

Lieut. Alfred Lucien Bourque, M. C.

Pour bravoure et dévouement remarquables lorsqu'il commandait une section de mitrailleuses. Quand des parties ennemies pénétrèrent nos lignes d'attaque il se mit à la tête d'un peloton qui avait perdu ses chefs, et, faisant preuve d'une bravoure et d'une initiative exceptionnelles, il mena l'attaque qui débâyla la région. C'était sa première expérience dans les tranchées.

Maj. Henri Chassé, M. C.

Avant la guerre, rédacteur à l'"Événement".

A manifesté les plus hautes qualités dans ses préparatifs d'attaque, y a mené sa compagnie avec sang-froid et habileté, suivant les tirs de barrage de si près que fort peu de pertes furent infligées à sa troupe. Quand il eut atteint son objectif, il s'est empressé de consolider sa position. Pendant la semaine qui suivit l'attaque il a donné, sous un bombardement intense, le plus bel exemple de courage et de détermination.

La croix de Mgr Tissier

S. G. MGR TISSIER, EVEQUE DE CHALONS, VIENT D'ÊTRE DECORÉ DE LA LÉGIION D'HONNEUR PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Voici en quels termes l'Officiel enregistre la nomination de chevalier de la Légion d'honneur de Mgr Tissier, dont les insignes ont été remis au vaillant évêque par le président de la République: M. Tissier (Joseph-Marie), évêque de Châlons.

Titres exceptionnels: s'est dévoué, au moment de l'occupation allemande de la ville de Châlons, pour obtenir des autorités ennemies l'atténuation de leurs exigences. A coopéré avec empressement par son autorité et par

AMENDEMENTS AUX CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Reddition de tous les sous-marins.—Le nombre des wagons est triple.—Evacuation immédiate par les Allemands de la Turquie, de la Roumanie et de l'Autriche.—L'évacuation de la Russie retardée.—L'Allemagne demande une "paix préliminaire".

Washington, 13.—Les amendements aux conditions de l'armistice faits par Foch après sa première entrevue avec les délégués allemands comprennent la reddition, aux Alliés et aux Etats-Unis, de tous les sous-marins allemands, au lieu de 150 comme il avait été décidé tout d'abord.

Un autre amendement déclare que le territoire évacué, à l'ouest du Rhin, sera administré par les troupes d'occupation et non par les autorités locales sous le contrôle des armées d'occupation.

Au lieu de la retraite immédiate des troupes allemandes en Russie, comme il avait été stipulé, cette retraite se fera aussitôt que les Alliés, après étude faite de la situation intérieure de ce pays, jugeront le temps venu.

Au lieu de 30,000 mitrailleuses et de 2,000 aéroplanes, l'Allemagne ne livrera que 25,000 mitrailleuses et 1,700 aéroplanes. Par contre le nombre des wagons de chemin de fer à livrer a été triplé. Il sera de 150,000 au lieu de 50,000. C'est cette dernière clause que le Dr Solf a trouvée trop sévère, disant que la distribution des vivres à la population civile en souffrirait énormément.

Les Alliés et les Etats-Unis, dit un autre amendement, durant l'armistice, verront en autant que se sera nécessaire, à l'approvisionnement de l'Allemagne.

Pour assurer l'exécution des conditions de l'armistice "dans les meilleures conditions", on a admis le principe d'une commission internationale et permanente d'armistice.

Cette commission agira sous l'autorité des commandants-en-chef alliés militaires et navals.

Un autre amendement dit que tous les navires qui doivent être internés devront être prêts à laisser les ports allemands sept jours après la signature de l'armistice. Ces navires recevront par télégraphie sans fil le nom du port où ils devront aller.

ses largesses aux œuvres de guerre établies d'accord avec les pouvoirs publics.

A fait l'objet d'une citation, au Journal Officiel du 4 décembre 1914.

Voici maintenant quelques commentaires au sujet de la remise de la décoration au vaillant évêque de Châlons. Nous les empruntons à la "Croix" de Paris:

Succèsivement, aux cinq récipiendaires, le président, suivant la forme consacrée et après avoir écouté la lecture d'une glorieuse citation, remet la décoration brillante. Il accompagne ce geste de paroles aimables et d'une large accolade. Après les croix, il distribue aussi à plusieurs citoyens très méritants des médailles d'honneur.

De cette cérémonie, si solennelle dans sa simplicité, le moment le plus touchant fut sans doute celui où M. Poincaré embrassa Mgr Tissier.

La foule avait applaudi le décorateur et M. le maire Servas, dont, pendant quatre ans, et aux plus mauvais jours, elle avait apprécié le dévouement sans défaillance. Mais ces acclamations, lorsque, sur la robe violette, apparut le ruban rouge, avaient une signification encore plus haute. Dans le geste du chef l'Etat, elle reconnaissait la récompense bien due à l'admirable patriotisme d'un vaillant et éloquent prélat, qui disputa un jour à l'envahisseur tout puissant la liberté et la fortune de la cité, et qui, depuis, par sa parole, son exemple et son autorité, soutint magnifiquement le courage d'une population gémissante; mais elle y discernait aussi un gage d'union, de bienveillance et de sympathie donné

par le gouvernement de la République à l'Eglise de France tout entière.

Tandis que la "Victoire" de Dagout semblait planer sur cette fête et symbolisait les splendides succès des armées en Champagne, que, le matin même, avaient enregistré les communiqués, les clochers dont la haute ou large silhouette domine la place de l'Hôtel-de-Ville, évoquaient les aïeux, la tradition, la vieille religion catholique; dans cette fête unanime d'une cité glorieuse, ils attestaient que la France immortelle voudrait toujours faire à l'Eglise une belle part à l'honneur, celle qu'elle mérite si souvent à la peine.

Note de mélancolie et d'espoir

"Il faudra bien, de toute nécessité, songer que nous sommes des pélerins vers la Terre Promise, dont la marche aurait pu cesser l'autre jour, alors qu'on enterrait si vite nos morts, mais qu'un jour viendra où il faudra bien rentrer dans la procession qui va au champ de repos."

Mais en dépit de tout cela, il faut sourire à la vie, se reprendre à aimer ce qui nous entoure, travailler à amasser pour l'au-delà, et se confier à la Providence dont les desseins sont impénétrables.

ARGUS.

P. Q. "Le Saint-Laurent", Fraserville.

— Le navire de guerre anglais Britannia a été torpillé, le 9 novembre, à l'entrée du détroit de Gibraltar, et il a coulé en trois heures et demi; 39 officiers et 673 matelots ont été sauvés.

Agenda spirituel

14 novembre.—S. Claude

Il n'y a rien de plus grand dans l'univers que Jésus-Christ; il n'y a rien de plus grand en Jésus-Christ que son sacrifice. Bossuet.

— Que vos prières montent tous les jours vers le Ciel, afin que votre âme après la mort, mérite de passer heureusement à Dieu.

Imit. de J.-C.

Aimez autant la vérité que vous aimez votre santé, votre vanité, votre liberté, votre plaisir, votre fantaisie; vous la trouverez. Fénelon

— Du message de cordiales félicitations adressé par Sa Majesté Georges V aux divers domaines de l'empire britannique, reçoivent surtout cette juste et louable pensée: "C'est l'heure des solennelles actions de grâce et de la reconnaissance envers Dieu dont la divine Providence nous a con-

servés, à travers les périls et a couronné nos armes du prestige de la victoire. Gardons, au sein du triomphe, le même esprit de courage et d'empire sur nous-mêmes que a fait notre force au milieu des dangers."

— La rumeur, lancée hier, de l'abdication définitive de l'empereur d'Autriche-Hongrie, est confirmée.

— Dès lundi, et hier encore toute la journée, les armées alliées ont repoussé avec leurs armes en faiblesse, on est le spectacle des arrière-gardes allemandes retraitant, en toute hâte vers leurs frontières.

— A Berlin, toute résistance contre le régime nouveau s'évanouit, et petit à petit l'excitation se calme: c'est décidément la république des camarades—socialistes de toutes nuances

— qui semble en passe d'instaurer son empire: à tel point que le "groupe Spartacus", sécessionnaires des Socialistes indépendants, et à fortes tendances bolchéviques, voit son entité reconnue.

— Les détails des suprêmes modifications apportées à l'acte des conditions d'armistice, et dont paraît Erzerberger dans un dernier message à ses mandataires, sont à présent connus: ils modifient, notamment, dans une certaine mesure, la quotité des gages de désarmement exigés de l'ennemi.

— L'un des traits les plus remarquables de ces préoccupations en extrême est que, au spectacle de la révolution grandissante en Allemagne, les Alliés ont en la prévoyance de réserver aux armées alliées d'occupation l'administration du territoire qui doit être occupé par elles, jusqu'au delà du Rhin.

— Ce n'est plus l'abandon pur et simple des traités de Bucharest et de Brest-Litovsk, mais la renonciation formelle à ces instruments diplomatiques et politiques, que l'armistice impose aux Allemands.

— Le retrait immédiat des troupes allemandes encore en Autriche-Hongrie, en Roumanie et en Turquie est également stipulé.

— Le Dr Solf justifie ses pressantes instances, auprès du Président Wilson, afin de hâter la Conférence de la paix, par la crainte qu'il manifeste d'une affreuse et imminente famine en Allemagne.

— D'après les termes de l'armistice, la remise des prisonniers de guerre allemands sera réglée par la prochaine Conférence de la paix.

— Deux torpilleurs, un français et un anglais, sont entrés, samedi dernier, aux Dardanelles, et les forces navales franco-anglaises de débarquement ont occupé le port méditerranéen d'Alexandrette, en Turquie d'Asie.

— En Hollande, il est question d'interner l'ex-empereur allemand, qui s'y est réfugié, et une sinistre rumeur s'est répandue que son fils aîné serait tombé sous la balle d'un assassin, pendant que le Prince Ruprecht de Bavière s'est enfui de Liège, pour échapper à ses soldats mutins.

— La révolte continue de s'étendre, en Allemagne: des conseils de soldats et d'ouvriers s'établissent sur tous les points. L'évolution démocratique échappe toutefois, jusqu'à présent aux excès démagogiques, et elle s'opère dans un bon ordre relatif.



Père et Fils !

Barbe rude ou barbe douce !

GRACE au levier automatique changeant la position de la lame, le Rasoir Sureté AutoStrop s'ajuste instantanément pour couper plus ou moins ras, — changement qui le fait convenir à toutes les barbes. Et le tranchant de la lame est maintenu en la passant sur le cuir, procédé facile chez le

RASOIR Sureté AutoStrop

qui se pose sur le cuir sans être défait, et dans un instant on a le fini qui ne peut s'obtenir qu'avec ce procédé.

Les marchands ont notre permission de garantir absolument tout rasoir AutoStrop. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait.

Set Complet, \$5.00

N.B. — Nous recommandons spécialement notre nouveau set militaire, avec miroir incassable.

AutoStrop Safety Razor Co., Limited
Londres, New York, Toronto.

58-5-18

dat de 1ère classe (Luxembourgeois).

4e groupe: Bauman, sergent. (Suisse); Olcayde, sergent de 2e classe (Espagnol); Licht, Emil, soldat de 1ère classe (Suisse); Gonzalez, soldat de 2e classe (Espagnol); Gattavara, Jean, soldat de 2e classe (Italien); Doleyre, Eugène, soldat de 1ère classe (Suisse); Beillon, Nic., soldat de 2e classe (Luxembourgeois); Ojutorio, F., soldat de 1ère classe (Espagnol); Bantini, Pierre, soldat de 1ère classe (Monténégrin); Brown, James, soldat de 1ère classe (Egyptien); Flankowski, soldat de 1ère classe (Russe); Klein, Frédéric, clairon (Luxembourgeois); Chassese, Edgard, soldat de 2e classe (Suisse).

A 11.30 heures, les héroïques visiteurs étaient reçus officiellement par la cité de Québec. Le maire, accompagné de M. H. R. de St-Victor, agent consulaire de France, des hon. MM. le Juge Pelletier, C. F. Delage, P. Paradis, président conjoint de l'Emprunt de la Victoire et de MM. J. M. McCarthy, son collègue, des hon. sénateurs Choquette, F. Carrell, de MM. les échevins Bédard et Gauvin; de MM. L. Létourneau, M. P. P., H. E. Dupré, G. Bellet, E. Turcotte, R. Landrieu, N. Lavasseur, F. Roy, du colonel Chabaille; de MM. le vicomte Beaulieu, J. E. Prince, les Dr Paquin et Lessard, et de plusieurs de nos citoyens de langue française leur a présenté une adresse de bienvenue dans laquelle il signale l'enthousiasme populaire qui salue leur venue et qui prouve jusqu'à quel point nous sommes restés français et combien nous sommes fiers de nous proclamer hautement les fils de la France immortelle.

Loyaux sujets de l'Angleterre qui nous a donné et nous garantit une constitution politique large et saine, nous sommes restés enfants de la patrie française toujours aimée. Nous sommes fiers d'avoir donné à la mère-patrie anglaise, à la France, patrie de nos ancêtres, à tous nos nobles alliés l'appoint

de notre vaillance et de nos ressources. Nous sommes heureux d'avoir fourni aux légions invincibles de la vieille France, les bataillons franco-canadiens qui se sont illustrés à Vimy, à Mons, à Passendale, à Festubert, à Courcellette, à Denain et à Cambrai, pour ne nommer que quelques-uns des lieux illustrés par leur bravoure.

Nous saluons en vous des élités de la grande armée française qui, depuis quatre ans, a opposé une barrière infranchissable au torrent dévastateur qui menaçait d'engloutir la civilisation et toutes les libertés. Ici dans toutes les bouches et presque sur les lèvres, ne nos enfants le nom de la Légion Étrangère est synonyme d'exploits légendaires, de courage invincible, d'irrésistible élan, d'honneur et de fidélité au drapeau.

Le maire termine en disant qu'avant la guerre nous parlions de nos cousins de France, mais qu'après les jours sanglants vécus, tant de gloire par les soldats français, nous ne sommes plus cousins, mais véritablement des frères, et nous sommes heureux d'associer le nom de la légion sacrée de notre 22ème bataillon canadien-français au nom immortel de la légion étrangère de l'armée française.

En l'absence du capitaine malade, c'est le lieutenant commandant le détachement qui répondit en déclarant combien ses compagnons de voyage et lui étaient fiers de se sentir chez eux à Québec. Il a constaté avec bonheur que l'amour on a en Amérique pour la France. Les légionnaires auraient souhaité être là-bas pour fêter la victoire avec leurs frères d'armes, mais ils ont une compensation à se réjouir avec leurs alliés de ce glorieux événement.

Le commandant fait allusion à nos soldats qui ont combattu vaillamment là-bas et leur témoigne la reconnaissance de la France.

LE DRAPEAU D'HONNEUR

L'hon. M. Paradis annonce alors qu'on va déployer le drapeau d'honneur gagné par Québec pour avoir souscrits 75 pour cent de sa part à l'emprunt de la victoire.

On applaudit chaleureusement pendant que les couleurs du drapeau s'élevaient du haut de la galerie de la salle du conseil.

M. le maire remercie le comité et félicite les membres de ce succès. Québec a fait son devoir pour l'emprunt comme en toute autre circonstance.

On a photographié le groupe, en dehors de l'édifice, avant de se disperser.

Les finances Américaines

ENVIRON 4 MILLIARDS PAR ANNEE POUR L'ADMINISTRATION DU PAYS.

Washington, 13 spé. — Les besoins financiers du gouvernement d'ici à plusieurs années vont se chiffrer à environ quatre milliards de piastres par année.

Le Secrétaire McAdoo déclare que

MENAGEZ LA NOURRITURE

Si vous diminuez votre alimentation d'un cinquième comment pouvez vous obtenir la même somme de nutrition qu'auparavant? Le problème paraît impossible, mais il n'en est pas ainsi en réalité; car si vous obtenez plus de nourriture des aliments que vous mangez, vous le résolvez.

Prenez un exemple. S'il y a 5 parties de nourriture dans le pain que vous achetez, vous vous attendez d'avoir 5 parties quand vous le mangez. Comme question de fait, vous n'obtenez pas cela du tout, parcequ'une grande partie de la nourriture n'est pas absorbée par le corps. Une comparaison plus frappante. Si vous mettez du charbon sur le feu, le soir, et le laissez faire toute la nuit, vous constatez, le matin, qu'une bonne partie du charbon n'est pas brûlée, alors que le feu est éteint. C'est beaucoup ce qui arrive avec les aliments dans le corps humain, et la nourriture "non brûlée" est perdue.

Il y a un moyen simple de diminuer cette perte, un moyen expérimenté et approuvé par les plus hautes autorités scientifiques. C'est de prendre du Bovril.

Il est prouvé par des autorités scientifiques indépendantes que Bovril possède le pouvoir d'assimiler les autres aliment.

Aidez à ménager les vivres de l'Empire, et aussi nourrissez vous bien, en prenant une tasse de Bovril comme soupe, avant les repas, ou en mettant un peu de Bovril dans votre cuisine.

Licence de la Commission des Vivres du Canada No 13-442

Couvent des Ursulines de Québec

Le personnel des Ursulines de Québec, ouvrant lundi, 18 novembre, le demi-pensionnat et l'externat, mardi, le 19 novembre.

Les élèves, tant pensionnaires que demi-pensionnaires ou externes, sont priées de présenter à leur entrée, un certificat du médecin attestant:

1. Que leur convalescence, si elles ont eu la grippe, est terminée depuis quinze jours;
2. Que dans leur famille, personne n'est atteint de ce mal, ou s'il y a eu des malades, qu'ils soient guéris depuis quinze jours;
3. Qu'elles-mêmes ne souffrent pas de coryza ou de bronchite.

LES URSULINES de Québec, 12, 14, 16

pendant plusieurs années les impôts seront très élevés afin de pouvoir payer les dettes résultant de la guerre, et à part cela le gouvernement sera obligé de faire des emprunts.

L'OPINION D'UN MAÎTRE
"Notre vin, bière et alcool, il n'y a qu'une différence de plus ou moins nuisible; il n'y a pas de boissons alcooliques hygiéniques."

Dr TRIBOULET.

Fillette brûlée vive

St-Hyacinthe, 12, spéciale. — Marie-Dorinda, fillette âgée de 6 ans, enfant de M. Pierre Fougère, rue Cascade, a été brûlée vive alors que ses parents la laissaient avec un petit frère de 2 ans. L'enfant est mort quelques heures après l'accident.

Superbas portraits

On trouve en vente, à l'Action Catholique, de superbes portraits, sur papier de luxe, de Sa sainteté Benoît XV et de S. A. le Cardinal Légitime.

Ils se vendent 5 sous l'unité (1 franc). Les deux, 10 sous par la poste. S'adresser à L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, 401 rue Ste-Anne.

LES LEGIONNAIRES FRANCAIS A QUEBEC

ON LEUR FAIT UNE ENTHOUSIASTE RECEPTION. — LE MAIRE LEUR SOUHAITE LA BIENVENUE. — QUEBEC GAGNE SON DRAPEAU D'HONNEUR.

Les Légionnaires français sont arrivés à Québec, ce matin, par le bateau de la compagnie du Richelieu qui arrive de Montréal à 5 heures. Ils ont été reçus au quai par S. H. le maire Lavigne et M. H. R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, et par les officiers de la garnison, qui les ont conduits au Château Frontenac où on leur avait réservé des appartements, précédés de la fanfare de l'Artillerie Royale et d'un détachement des troupes de garnison de Québec.

CES VISITEURS

En 1870 et dans la guerre actuelle la "Légion Étrangère" s'est couverte de blessures et de gloire. Le détachement se compose de 50 hommes tous des vétérans de cette guerre, tous porteurs de croix, de médailles et de balafres.

Le commandant est le capitaine Maurier de Gaty, vétéran de la guerre du Maroc. Il a gagné la croix de guerre en Champagne, est Chevalier de la Légion d'Honneur et Médaille du Maroc. Il perdit une jambe en Champagne mais a demandé à retourner au front avec une jambe de bois. Il était avec Nivelle à Verdun.

Voici maintenant les noms, grades et nationalités des hommes de troupe du détachement:

1er groupe: Dinet, René, adjudant (Français); Voutaz, Maurice,

caporal (Suisse); Fund, Charles, soldat de 2e classe (Suisse); Okell, Trand, soldat de 2e classe (Australien); Mathes, J.-B., soldat de 1ère classe (Luxembourgeois); Ivanberg, Victor, soldat de 1ère classe (Danais); Welter, Nicholas, soldat de 2e classe (Luxembourgeois); Caraghiannis, soldat de 2e classe (Grec); Moser, Albert, soldat de 2e classe (Français); Joulis, Gustave, soldat de 2e classe (Français); Chappis, Marc, soldat de 2e classe (Suisse); Lefebvre, Alfred, soldat de 2e classe (Suisse).

2e groupe: Dietmann, sergent. (Alsacien); Perez, soldat de 2e classe (Espagnol); Moussion, Jos., soldat de 1ère classe (Tchéco-Slovaque); Verrier, Jules, soldat de 2e classe (Français); Christos, soldat de 2e classe (Grec); Gacen, Joseph, soldat de 2e classe (Français); Houguera, soldat de 2e classe (Français); Gran, Antoine, soldat de 1ère classe (Français); Deroyan, Liriban, soldat de 1ère classe (Arménien); Zinoview, soldat de 2e classe (Russe); Cora, Raymond, soldat de 1ère classe (Estonien).

3e groupe: Soubres, sergent (Français); Giampì, soldat de 1ère classe (Italien); Dupont, J.-P., soldat de 2e classe (Luxembourgeois); Rainer, Jean, soldat de 2e classe (Français); Buchwalder, soldat de 1ère classe (Suisse); Chardonnens, soldat de 2ème classe (Suisse); Bernal, Valero, soldat de 2e classe (Espagnol); De Vries, Léon, soldat de 2ème classe (Hollandais); Bamert, George, soldat de 2e classe (Français); Diveuse, Albert, caporal (Italien); Euran, Emil, caporal (Français); Klein, Emil, sol-

CAPSULES CRESOBENE

à base de créosote, d'eucalyptol et autres balsamiques
ANTISEPTIQUES, GERMICIDES et DESINFECTANTS des VOIES RESPIRATOIRES

La Créosote et l'Eucalyptol sont des produits qui s'éliminent par les poumons, et ont été employés de tout temps par la profession médicale dans les cas de GRIPPE (influenza), RHUME DE CERVEAU, ENROUEMENT, RHUME, TOUX, LARYNGITE, EXTINCTION DE VOIX, MAUX DE GORGE, CONGESTION DES POUMONS; indiqués comme PREVENTIFS des épidémies qui s'introduisent par les voies respiratoires.

Le Collège des Médecins ainsi que les bureaux de santé disent:

"Qu'il faut veiller aux complications pulmonaires. Que la Grippe se contracte par le nez et la bouche, en produisant l'inflammation des bronches, qui conduisent aux poumons."

"Que la Grippe se communique par tout contact direct ou indirect. Que les personnes qui ont déjà souffert de la Grippe sont exposées à la contracter de nouveau. Que l'on use de gargarismes et de vaporisations."

"Qu'il n'y a pas de moyen particulier pour se prémunir contre la Grippe, si ce n'est l'antisepsie des voies respiratoires."

PREVENTION PAR ANTISEPSIE COMPLETE

PAR LE NEZ:

Au moyen d'une épingle, piquez deux capsules Crésobène, pressez-en le contenu dans votre mouchoir, et respirez souvent durant la journée, spécialement en voyageant dans les tramways, les wagons de chemins de fer, dans les magasins, les manufactures, les églises, enfin, partout où il y a foule. Le soir, en vous couchant, videz, par le même moyen, deux CAPSULES CRESOBENE dans un linge ou mouchoir bien propre, que vous mettrez sur votre oreiller. Ces odeurs balsamiques sont germicides et rendent la respiration facile. Ce traitement équivaut à la vaporisation.

PAR LA BOUCHE:

Faites bouillir de l'eau; remplissez-en une bouteille d'une chopine, ajoutez-y huit CAPSULES CRESOBENE. Bouchez la bouteille, laissez dissoudre et refroidir. Agitez la bouteille, commencez par avaler une petite gorgée de cette solution, ensuite gargarisez-vous trois ou quatre fois par jour. Pour mieux désinfecter la bouche, servez-vous de la brosse à dents. De cette solution balsamique et agréable au goût, on rincera la bouche des enfants trop jeunes pour se gargariser.

INTERIEUR:

Prenez les CAPSULES CRESOBENE à la dose de six, huit, dix et même douze par jour, suivant l'âge. Deux à la fois pour les adultes et une pour les enfants, à des intervalles réguliers, à moins d'indications spéciales de la part du médecin. Elles peuvent être prises avec du vin, du lait, de la soupe ou quelque autre liquide qui plairait au malade. Cette ingestion d'une assez grande quantité de liquide, en même temps que les CAPSULES, favorise beaucoup l'absorption de la Créosote et de l'Eucalyptol.

Evitez toujours les courants d'air et les refroidissements. Portez des vêtements chauds, et voyez à ce que vous ayez toujours les pieds bien secs.

A la moindre indication de fièvre ou de frisson, restez à la maison, faites venir le médecin et suivez bien ses conseils. Votre médecin vous dira les effets bienfaisants d'un tel traitement par les CAPSULES CRESOBENE. D'ailleurs, vous en ressentirez immédiatement du soulagement et une sensation de sécurité.

Les voyageurs feront bien de toujours apporter avec eux une boîte de CAPSULES CRESOBENE, ce qui leur permettra de traiter dès le début un rhume qui, si négligé, peut avoir des suites graves.

Les CAPSULES CRESOBENE sont de fabrication difficile, nécessitant des machines spéciales et une grande attention dans le choix et la pureté des produits.

La grande vogue des CAPSULES CRESOBENE peut conduire à l'imitation et spécialement à la substitution. Elles ne sont jamais vendues à la douzaine ou au cent. Depuis qu'il est devenu impossible de se procurer des flacons, à l'avenir les CAPSULES CRESOBENE seront mises sur le marché en boîtes, à 50 cents, ou six boîtes pour \$2.50, chez les marchands de remèdes, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 372, St-Denis, Montréal.

L'ACTION CATHOLIQUE

103, RUE SAINTE-ANNE
L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMÉE ET PUBLIÉE AU NO. 103,
RUE SAINTE-ANNE, PAR "L'ACTION SOCIALE LAMETTE".

F.-X. GARNEAU, Président. N.-J. PROULX, Gérant.

ÉDITION QUOTIDIENNE: Canada (un an) \$2.00 Canada (un an) \$1.50
États-Unis (un an) \$2.00 États-Unis (un an) \$1.50
L'union postale (un an) \$2.00 Union postale (un an) \$1.50

LEVIS, BIENVILLE ET LAUZON

L'enquête sur la police

Ceux qui ont critiqué r-
cemment n'avaient pas
tort. --- La police ne
fait pas son devoir.

Destitution du chef Marsan

Nous n'avons pas encore l'enquête, demandée avec instance, sur la vente des boissons sans licence à Lévis, et des désordres qui en résultent, mais nous avons eu hier l'enquête de la police. Elle est résultée d'un petit incident, elle s'est faite à l'improviste, et comme tout ce qui se fait à la hâte, cette enquête a été très incomplète.

Quelques minutes avant la séance du Conseil, alors que les échevins étaient au comité général, M. le maire Bellet déclara qu'il avait reçu d'un homme responsable, qu'on reconnut ensuite être M. l'échevin Therrien, deux plaintes très graves contre la police. Il s'est empressé de les communiquer au président du comité de police, M. l'échevin Marsan, et celui-ci a écrit au chef de Police Marsan, une lettre dans laquelle il lui pose les questions suivantes:

"Est-ce qu'il est à la connaissance du chef de Police que des hommes de police, à certaines dates, sont allés faire de la surveillance sur des chantiers privés dans une municipalité voisine et cela étant en devoir et au détriment de la sécurité publique, laissant un seul constable en devoir. Il est constaté que pendant ce temps le chef de Police se plaignait qu'il n'y avait pas suffisamment d'hommes pour faire la garde, plusieurs étant malades. De qui ce constable avait-il reçu les ordres?"

"Est-ce qu'il est à la connaissance du chef de Police que des hommes de police prennent de la boisson avec des charretiers dans le poste No 4, Avenue Laurier?"

LA REPONSE DU CHEF MARSAN

Le chef Marsan s'est empressé de répondre au président du Comité de Police, et dans un long rapport, il expose que lui et ses hommes ont fait tout ce qu'ils ont pu pour arrêter la vente des boissons à Lévis, depuis que la prohibition y existe, et que s'ils n'ont pas réussi comme ils l'avaient voulu, c'est parce que les constables font le service en

vendeurs de boissons sans licence ce sont des détectives étrangers ou (informeurs) qui font le meilleur travail.

Le Chef ne nie pas qu'il y a plusieurs individus qui vendent de la boisson à Lévis, mais il ajoute que la plupart de nos ivrognes vont surtout s'abreuver et s'enivrer à Québec.

Après avoir rappelé que depuis la prohibition, il a réussi à faire prononcer huit ou neuf condamnations contre des vendeurs sans licence, il ajoute qu'il a de plus fourni au bureau de revenu plusieurs renseignements qui ont permis de porter plainte et d'obtenir des condamnations.

Le chef estime que le meilleur moyen, selon lui, de prendre les individus qui vendent sans licence, serait d'avoir un (informeur) étranger à la ville.

Il nie ensuite que des hommes de police sont allés faire du travail dans une municipalité voisine pendant qu'ils étaient en devoir. Un de ses hommes cependant, est allé à trois reprises, travailler dans une municipalité voisine, mais cela alors qu'il était en congé.

Quant à savoir si des hommes de police prennent de la boisson avec des charretiers au poste de police No 4 (sur l'avenue Laurier), il admet que la chose est arrivée deux fois, à plusieurs mois d'intervalle. La première fois le chef a sévèrement réprimandé ce constable. La deuxième fois, il y a quelques semaines, il l'a réprimandé de nouveau et l'a averti qu'il ne pouvait rester dans le corps de police s'il buvait. Le chef ajoute qu'il n'a pas rapporté ce constable parce que la personne qui lui a donné les renseignements sur ce constable l'a instamment prié de ne pas lui faire tort, mais de lui pardonner pour cette fois.

RAPPORT CRITIQUE

M. l'échevin Ringuelet déclare que ce rapport du chef de police Marsan est mensonger au moins dans une certaine partie. Quant il dit que le constable qui est allé travailler dans une municipalité voisine était en congé, il ment. Le constable Mercier était en devoir ce jour-là, il devait être également en devoir dans la soirée.

M. l'échevin Ringuelet a constaté que ce soir-là, un seul constable est resté à la station de police, et ce constable était ivre. Deux autres personnes de Lévis étaient avec lui. Une bouteille de boisson se trouvait sur la table.

M. Ringuelet ajoute que depuis quelque temps, il n'y a plus de lumière à cette station après minuit. Un soir, tout récemment, il a eu besoin d'un constable pour faire cesser une scène de désordre au débarras de la Traverse. Il est allé à la station. Il n'y avait pas de lumière et les deux constables dormaient.

M. l'échevin Therrien veut savoir le nom du constable qui a été vu ivre dans la station.

On répond que cela viendra au

DYSPEPSIE

Votre appétit est pauvre; vous êtes mal à l'estomac; vous êtes sujet aux nausées, votre langue est blanche, vous avez mauvaise haleine, mauvais goût dans la bouche.

Après avoir mangé, vous avez envie de vous coucher, vous avez des douleurs au creux de l'estomac; flatulences, gaz et attaques de bile vous ennuient. C'est la Dyspepsie.

Nous recommandons l'emploi des PAP-SAG (tablettes antidyseptiques); soulagement immédiat.

Si vous prenez les PAP-SAG aujourd'hui, votre guérison commencera aujourd'hui.

Chez tous les marchands de médicaments, à 50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, ou envoyés par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 374, rue St-Denis, Montréal.

cours de l'enquête.

M. Therrien estime qu'il n'y a pas besoin d'une enquête pour servir dans ce cas, pour destituer le constable en question, après la déclaration formelle que vient de faire M. l'échevin Ringuelet.

M. l'échevin Roy insiste pour qu'il y ait enquête sur la police, et dit qu'elle révélera peut-être que des échevins sont allés boire avec des constables ou des charretiers à ce poste de police.

Cette déclaration de M. l'échevin Roy soulève une tempête. Plusieurs échevins fort excités veulent que M. Roy nomme ces échevins. M. Roy répond que l'enquête les fera connaître.

L'enquête est donc décidée. Tous les constables sont appelés à l'hôtel de ville pour comparaître devant le comité d'enquête, et en attendant nos édiles s'empressent de tenir la séance du conseil aussi vite que possible, afin de tirer cette affaire au clair.

L'ENQUETE

L'enquête a eu lieu à huis clos. Le chef Marsan fut d'abord interrogé, puis les constables Mercier, Côté, Poliquin et Laflamme.

Le chef Marsan soutint que son rapport est vrai. Il explique le cas du constable Mercier qui a quitté son poste à la station No 4, les 15, 17 et 19 octobre dernier pour aller travailler dans une municipalité voisine. Le constable Mercier, dit-il, avait droit à deux jours de congé parce qu'en diverses occasions il a été appelé à faire du service, notamment pour la pesée du pain, dans les heures où il n'était pas en devoir. Le chef lui a permis de quitter son poste dans la soirée, afin d'aller gagner quelques piastres ailleurs.

M. l'échevin Therrien dit que le chef Marsan lui a cependant déclaré, il y a une couple de mois, que tous ses hommes avaient pris leur congé.

Le constable Mercier admet qu'il a pris son congé ordinaire comme ses confrères, mais il prétend qu'on lui devait en plus une journée de congé parce qu'il avait fait du travail supplémentaire. Il dit que M. l'échevin Therrien, le président du comité de police, lui a permis de prendre cette journée de congé à volonté. Les 15, 17 et 19 octobre, dans la soirée, avec la permission du chef Marsan, il a quitté son poste pour aller travailler à Lauzon.

On apprend par le constable Côté que depuis quelque temps il ne se fait pas de ronde de nuit dans le quartier Notre-Dame. Les constables passent la nuit au poste de police. Evidemment, pendant ce temps-là les vendeurs de boissons et les ivrognes ont beau jeu et peuvent s'en donner tout à leur aise dans certains coins de ce paisible (?) quartier.

UN TEMOIGNAGE SENSATIONNEL

Le témoignage du constable Poliquin ne fait que confirmer le départ du constable Mercier du poste de police No 4, à une des dates indiquées.

Le constable Jos. Laflamme est ensuite interrogé.

Son témoignage a produit une véritable sensation dans le comité.

M. l'échevin Ringuelet lui pose la première question:

— Que s'est-il passé au poste de police No 4, le soir en question?

Le constable Laflamme. — Vous le savez M. Ringuelet, j'étais avec votre garçon... vous avez eu assez de misère à le sortir.

M. l'échevin Ringuelet. — Il y avait une bouteille de boisson sur la table dans le poste de police?

Le constable Laflamme. — Oui, et c'est votre garçon qui l'a apportée. C'était une bouteille de brandy. Et j'ai dit à votre garçon, qui était en boisson: "Tu prendras pas un coup ici... tu sais que ton père n'est pas loin et qu'il te surveille". Quand il est entré avec sa bouteille, celle-ci était encore à moitié. Je n'ai pas pris un coup avec lui à la station. J'admets avoir pris un verre de boisson dans cette nuit-là, mais non à la station. J'étais malade, j'en avais besoin, et j'ai été en prendre ailleurs.

L'échevin Ringuelet. — Vous n'avez pas fait votre devoir. Vous deviez faire sortir mon garçon de la station puisqu'il était en boisson.

Le constable Laflamme. — C'est ce que je voulais faire. Mais lorsque vous êtes entré, je vous ai laissé vous arranger avec votre garçon, et vous savez quelle misère vous avez

eu à l'amener.

Le constable Laflamme déclare ensuite que lorsque le constable Mercier a quitté la station ce soir-là, il ne lui a pas dit où il allait.

En réponse à l'échevin Tardif il dit que pour sa part il n'a jamais eu d'ordre du chef Marsan de surveiller les hôteliers pendant ses heures de gardes, et jamais il n'a eu connaissance que des échevins sont venus boire avec des constables ou des charretiers au poste de police No 4. D'ailleurs, ajoute-t-il, les constables n'ont pas un assez gros salaire pour payer la "traite" aux échevins.

L'échevin Tardif qui a poussé un peu à fond l'interrogatoire du constable Laflamme à ce sujet, n'a pas jugé à propos de poser les mêmes questions aux constables Mercier, Poliquin et Côté. C'est regrettable. Il est bien possible qu'il aurait pu obtenir d'eux des renseignements qu'il n'a pu avoir du constable Laflamme.

Le chef Marsan fait remarquer au comité que le constable Laflamme est un des hommes qui comprend le moins son devoir.

Comme le constable Laflamme, il déclare aussi qu'il n'a jamais eu connaissance que des échevins ont pris de la boisson à la station No 4.

LE CHEF MARSAN SUSPENDU

Cette enquête faite presque à la va-pour, a eu un résultat inattendu: la suspension du chef de police Marsan.

Faites Fructifier Votre Argent

Si vous comptez recevoir de l'argent durant les prochains douze mois.

— S'il vous est dû des billets promissaires, si une hypothèque arrive à échéance, si une succession est en voie de règlement, si vous avez des dividendes ou des intérêts à toucher.

— Vous pouvez souscrire des Obligations de la Victoire par anticipation en prenant, avec n'importe quelle banque incorporée, des arrangements pour qu'elle vous accorde jusqu'à l'époque de la rentrée de vos fonds pour payer le prix de votre souscription.

— Et ce délai ne vous coûtera rien.

— Parce que la banque vous avancera, au même taux d'intérêt que celui que rapportent les Obligations, l'argent nécessaire.

C'est-à-dire que, du moment où vous recevez l'argent pour rembourser la banque, votre argent commencera à payer 5 1/2 pour cent d'intérêt — il ne restera donc pas inactif une seule minute.

Les banques à charte du Canada offrent, à tous ceux qui comptent sur la rentrée de certains fonds durant l'année, l'avantage et les facilités de souscrire de suite des Obligations de la Victoire.

C'est une bonne occasion d'aider votre pays et en même temps de placer vos fonds sur des valeurs offrant les meilleures garanties de sécurité et rapportant de bons intérêts.

Consultez votre banquier aujourd'hui-même à ce sujet!

Empruntez et Souscrivez des Obligations de la Victoire

Publié par le Comité Canadien d'Emprunt de la Victoire
en coopération avec le Ministre des Finances
du Dominion du Canada.

162

Modèles charmants en Robes pour Dames

Superbes Robes en Jersey de soie modèles très nouveaux, garnies de franges et de broderies.

Genres très exclusifs en Robes de Crêpe de Chine et Satin ayant un cachet très distingué en fait de garnitures et modèles.

Robes en Serge dans les modèles unis et styles plus toilettés, joliment ornées de Galons et Braid de Soie.

Jupes de Robes

Jupes de Robes en Lainages Carreautés et Rayés. Nouveaux styles et dessins uniques.

Jupes en Soie Unie et à lilies rayures, dans une Grande Variété de Modèles.

Jupons

Jupons en Soie Taffetas à deux Tons—Vert—Bleu—Bordeaux—Prune.

Jupons en Moirette Noir et de Couleurs à des prix modérés.

MAGASIN FASHIONABLE

T. D. DUBUC

188 et 194, rue St-Jean

ble Laflamme est le seul témoin qui a déclaré qu'il n'avait pas eu instruction de son chef de surveiller les hôtels. C'est dommage que les autres témoins n'aient pas été interrogés à ce sujet. Qui sait si nous n'aurions pas appris qu'en certains cas une dénonciation a été empêchée par l'intervention d'influents personnages.

M. l'échevin Therrien insiste sur sa proposition. Il veut que le chef Marsan soit destitué.

La proposition est adoptée par le vote suivant:

Pour: — Les échevins Therrien, Ringuelet, Richard, Lachance, Desrochers et Tardif.

Contre: — Les échevins E. Roy, Philippe Bégin et Arthur Bégin.

Le comité recommandera donc au Conseil, à sa séance du 25 novembre courant, de destituer le chef de police Marsan. En attendant, le comité décide de le suspendre, et de le remplacer pro tempore par l'assistant chef de la brigade du feu, Julien Charrier.

CONSEIL DE VILLE DE LEVIS

Séance du Conseil de ville de Lévis, hier soir, sous la présidence de M. le maire Noël Bellet. Echevins présents: MM. E. Roy, Ph. Bégin, G. Therrien, V. Ringuelet, Ph. Tardif, E. Desrochers, O. Lachance, A. Bégin et G. Richard.

MM. A. Falardeau et Jos. Emond, chargés par le Conseil de faire enquête sur les dommages causés à la

propriété de M. S. Barras, rue St-Jean, par suite d'une inondation résultant d'une défectuosité du service d'égout, ont fait rapport. Mais il est décidé que le Conseil s'entendra maintenant avec M. Barras pour en arriver à un règlement.

LA PROPHÉTIE IMPOSABLE DANS LE COMTE

Le secrétaire trésorier du Conseil du comté de Lévis fait rapport que l'évaluation totale des biens imposables des municipalités du comté de Lévis, à part la ville, est de \$5,054,215.

LES ABATTOIRS

M. le Dr Lacerte fait rapport qu'il a visité les abattoirs de MM. Joseph Matan Carrier, Odilon Roberge et Malcolm Carrier et les a trouvés assez bien tenus.

M. Roberge fera de grandes améliorations à son établissement printemps prochain.

UNE RECLAMATION

Par l'entremise de son avocat M. Allyn Taschereau, M. Ls.-Philippe Samson, de St-David, qui fournit de la pierre à la ville, réclame la somme de \$428.50, étant l'intérêt sur un billet de \$577, et l'intérêt sur la balance de \$416. — Réclamé au comité des chemins.

(Suite à la page 6)

EN PUR DON

EN PUR DON

\$1000.00

1er PRIX



GRANDE LOTERIE ÉCONOMIQUE

DU 9 NOVEMBRE AU 1 JANVIER

??? QUELS SERONT LES NUMÉROS GAGNANTS ???

Au 1er Janvier les résultats

2ème PRIX



CHAQUE ACHAT
DE \$5.00
VOUS DONNE
LA CHANCE
AU TIRAGE

Nous donnons des Coupons pour tout
Achat fait à l'un ou à l'autre
de nos 3 salons

AUTANT DA-
CHAT DE \$5.00
AUTANT DE
CHANCES
AU TIRAGE

5ème PRIX



MEUBLES

Aménagements de salle à dîner, et de chambre à coucher, de tous les modèles et de tous les finis depuis les plus modestes et les plus somptueux. Aménagements de boudoir de tous les prix. Aménagements de salon, meubles pour passage, secrétaires, davenport, divanettes Chesterfield, tables. Nous avons un très bel assortiment de meubles en rotin, bergères, fauteuils, tabourets, chaises, pieds de table, cabinets de musique, prélat, carreaux, miroirs, cadres, etc., etc.

POELES

Poeles en acier ou en fonte pour bois ou charbon; poeles de camp, poele d'hôtel, fournaise en acier ou en fonte pour chauffer au bois ou au charbon.

Fournaises, deux dans un, très modernes et bon marché.

Tous nos poeles et fournaises portent la garantie de bien chauffer et contre tout défaut de construction.

MUSIQUE

Planos de tous les modèles et de tous les finis; pianos droits, à queue ou automatiques. Graphophones avec ou sans cabinet pour records. Records Pathé ou Columbia, au delà de 10,000 sélections en magasin. Musique en feuille de tous les prix depuis 15 sous en montant. Violons, violoncelles, guitares, mandolines, banjos, cornets, clarinettes, trombones, flûtes, etc., etc.

6ème PRIX



3ème PRIX

St-Sauveur, Angle St-Joseph, St-Valier

N'oubliez pas que cette grande loterie est maintenant commencée à nos 3 grands salons, comme vous pourrez le constater par la valeur des prix, c'est la plus considérable qui ne s'est jamais faite.

Donc, lorsque vous aurez quelque chose à acheter, n'oubliez pas qu'en nous favorisant de votre patronage, vous aurez des chances de gagner des articles de valeur. Les chars arrêtent à la porte de nos salons.

Eug. Julien & Co
1230 St-Valier QUÉBEC



4ème PRIX

St-Roch, 197 St-Joseph

M. l'abbé Vallancourt, curé de St-Apollinaire, a fait la levée du corps et a célébré le service.

Nos sympathies sont acquies aux membres de la famille du défunt.

BAPTÊMES.

Il y a eu six baptêmes pendant le mois d'octobre, savoir ceux de : Marie-Olivette, Jeanne d'Arc, enfant de Xavier Côté et de Marie-Louise Moreau. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Moreau, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

—Marie, Marguerite, Simonne, fille de Joseph Fortier et de Anna Demers. Parrain et marraine, M. Antonio Hayfield et Mlle Marie-Ange Giguère.

—Marie, Claire, Germaine, fille d'Avelin Beaudet, inspecteur d'écoles et de Laurence Lefebvre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lefebvre, oncle et tante de l'enfant.

—Marie, Aubertine, fille de Philémon Roger et de F. Demers. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Roger, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Anne, fille de Pierre Masse et de E. Sévigny. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Masse.

—Marie-Rose, Caroline, fille de Zéphirin Lemay et de Gratia Masse. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Masse.

EN SIGNÉ DE REJOINTANCE.

Plusieurs citoyens de notre ville, se sont réunis le pavillon sur leur demeure en signe de réjouissance à l'heureuse nouvelle qu'un armistice avait été conclu entre les Alliés et l'Allemagne.

GENTILLY

DEPART.

Gentilly, Nicolet, 9. — Nous regrettons d'apprendre que Monsieur l'abbé Thérault, vicaire, après avoir été atteint par une longue maladie, se vit obligé de quitter ses chers paroissiens pour se rendre à Montréal pour prendre un repos. Notre regrette vicaire était pour nous tous, un prêtre aussi bon que dévoué.

Espérons qu'il nous reviendra sous peu complètement rétabli, c'est la notre prière. Il fut remplacé par Monsieur Baillargeon, ce dernier fut aussi atteint de la grippe.

ACHETEZ DES Obligations de la Victoire

Versailles, Vidraire, Boulais, Limitée
Angle des rues St-Jean et St-Eustache, Québec. Tél. 4455
HAMEL & MACKAY, représentants

Emprunt de la Victoire 1918

5 1/2%

Vos ÉPARGNES se doubleront en 13 ans

Demandez les renseignements à nos bureaux.

7 Place d'Armes
Tél. Main 1824 Montréal.
J.-W. SIMARD, Correspondant

182 rue St-Pierre
Tél. 6932 Québec.
RENE DUPONT, Prés.-Gérant.

La Corporation des Obligations Municipales, Ltée

Courriers de la Province

ST-EDOUARD

St. Edouard, Lotbinière, 9. — St. Edouard est en deuil. La paroisse entière pleure la perte de son digne et bien-aimé Pasteur, ravi et soudainement à la respectueuse et filiale tendresse de ses ouailles le 1er nov. dernier.

Pendant les douze années qu'il a vécu au milieu de nous, nous pouvons dire que Mr. le Curé Leclerc a passé en faisant le bien, faisant rayonner la douceur et la charité par dessus tout.

Les œuvres de bienfaisance dont il a doté la paroisse sont des monuments plus éloquentes que toutes pa-

roles.

Les autels de l'église et de la sacristie, la reconstruction du presbytère et de ses dépendances, puis le Couvent, l'œuvre par excellence où il a mis sans compter les largesses de son cœur et cet hospice destiné au soin des vieillards.

Il ne faut pas s'étonner qu'il s'élève à sa mémoire dans la paroisse la l'œuvre de prédilection de son âme de prêtre et de Père, et sa main généreuse en a seule couvert les frais.

Il n'est plus... Mais il survit dans ses œuvres! Sa mémoire du juste est éternelle. Il vit, dans l'âme reconnaissante de son peuple qu'il a tant aimé!

Vous l'avez appelé, Seigneur, pour partager le bonheur de vos saints au Ciel; de ses mérites, la coupe était pleine et sur son front, vous déposer l'immortelle couron-

ne de gloire!

Nous nous félicitons de ce que, qu'il en soit ainsi? Vos décrets sont justes et votre volonté toujours adorable!

BOIS-CLAIR.

ST-APOLLINAIRE

LA GRIPPE.

St-Apollinaire, 8. — L'épidémie de la grippe, qui a fait son apparition dans notre paroisse dès le début du mois d'octobre, est enfin disparue, mais non sans avoir fait de nombreuses victimes.

Près de trente personnes en sont mortes. Ce chiffre élevé pour la population ne l'est pas cependant pas trop si on le compare au nombre des malades; en effet, les deux tiers des paroissiens ont été atteints de cette terrible maladie. Deux fami-

les ont perdu chacune deux de leurs membres; celle de M. Zoël Demers, à qui la mort a enlevé deux fils et celle de M. Gédéon Croteau, dont l'épouse, Madame Rosanna Côté, et une fillette de cinq ans, Lucienne, sont décédées à une quinzaine de jours d'intervalle.

M. le curé Vallancourt s'est dévoué sans compter pour donner aux malades les secours de la religion en un temps souvent mauvais et alors que les chemins étaient presque impassables. M. l'abbé Fontaine, vicaire, malade lui-même, a dû s'absenter pendant plus d'un mois.

M. le docteur G. Beaudet, de son côté, n'a pas mis moins de zèle au service de ses patients.

FEU M. DELPHIS MOREAU.

Le 2 novembre décédait en cette

paroisse à l'âge de 22 ans, M. Delphis Moreau, fils de M. Philibert Moreau, pro-maire. Un grand nombre de parents et d'amis se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles qui ont été imposantes.

Conduisaient le deuil : M. Philibert Moreau, père du défunt, et Madame Moreau; M. l'abbé Wilfrid Moreau, professeur au collège de Lévis; MM. Aldéric Donat et Antonio Moreau, ses frères; Mme Wilfrid Fréchette (Laura Moreau) et Mlle Marie-Anne Moreau ses sœurs; M. W. Fréchette, son beau-frère; M. Arthur Moreau, de St-Agapit, son oncle, et plusieurs autres parents.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Ovide, Ephrem, Willie et Samuel Croteau. M. Alfred Chénail portait la croix et M. Georges Roger conduisait le corbillard.

de me placer à ce point de vue-là. Elle peut même provoquer une réponse qui serait l'antithèse de ce que nous cherchons.

Mais tout, plutôt que de continuer la vie d'incertitude et d'angoisse que je mène depuis bientôt quatre mois. Il y a une vérité que vous devez savoir. Il est impossible que, comme vous l'êtes, vous m'en veuillez de vous dire que je souffre atrocement à cause de vous.

Et je souffre pour une raison bien simple ou bien classique, mais tout-évidente... Je souffre parce que je vous aime!

Oh! ne rougissez pas en lisant ces trois mots!

Je vous les écris avec un tel sentiment de respect, qu'ils ne peuvent pas vous offenser. Oui... je vous aime. Je ne l'ai ni voulu ni cherché; je serais presque tenté de vous dire que je le déplore. En tous cas, il n'y a rien à faire, car je ne puis plus ne pas vous aimer.

Depuis quand?... me direz-vous?

Depuis le jour où, pour la première fois, je vous ai vu. Vous rappelez-vous?... Non, vous ne vous rappelez pas... Mais moi, je pourrais vous dire la robe que vous portiez et les quelques paroles que vous m'avez adressées.

A partir de ce jour-là, vous êtes entrée comme une reine dans le désert de mon cœur; vous avez tout pris; je ne puis plus rien chez moi, c'est moi qui suis chez vous.

Ne croyez pas que celui qui vous écrit ces lignes soit un jeune emballé ou un poète.

Non, je suis plutôt le contraire. Je n'ai jamais eu dans ma vie d'autre affection que celle de ma pauvre vieille maman... d'autre but que la réalisation austère d'un idéal qui, hélas! n'est pas le vôtre. J'aurais pu rester longtemps ainsi... Mais je vous ai rencontrée!

J'ai lutté contre vous, comme la nuit lutte contre la lumière... comme je ferai lutte contre le feu. Que voulez-vous... je suis vaincu!

Je vous en supplie, ne me répondez pas dans un mouvement de colère! Ne vous jetez pas sur votre plume en disant: "C'est un ennemi de mon Dieu, de ma foi, de mon autel!"

Je suis l'ami de tant d'autres choses, que nous pourrions aimer ensemble! Que personne ne se mette entre vous et moi... pas le prêtre surtout! Nous sommes assez grands, assez sérieux, pour discuter entre nous un acte qui ne regarde que nous-mêmes.

Vous ne me connaissez pas... mais, au bout de quelques instants d'entretien, vous verrez clair en moi comme dans une source.

Avec quelle anxiété je vais attendre votre réponse! Vous tenez entre vos mains la vie d'un honnête homme. Vous pouvez la briser comme on brise un verre.

Vous pouvez l'ensevelir à jamais!

Qui faut-il invoquer, pauvre que je suis, pour que votre décision ne devienne pas la plus effrayante épreuve de ma vie?

Mais quelle que soit votre réponse et même si vous ne me répondez rien, vous resterez pour moi la créature vénéral qui, à son insu ou malgré elle, aura donné à mon être le frisson de l'infini.

Ayez pitié de moi!

Olivier Bernard.

CHAPITRE XVI

Le facteur de Gros passe habituellement vers sept heures du matin. Olivier, après avoir ouvert sa grille bien des fois et n'y tenant plus, sauta sur sa bicyclette, pour tromper l'énervement de l'attente par la fatigue physique.

Quand il revint, le facteur arrivait.

Il y avait de tout dans le courrier. Des journaux, des prospectus, des réclames pour une méthode pédagogique, quelques lettres d'amis... rien que des écritures connues... Mais pas l'enveloppe qu'il désirait.

qu'il voulait de toutes les forces de son cœur.

A midi, rien encore.

A la rentrée, pas davantage.

Vers trois heures, en pleine classe, il aperçut de son bureau une femme de chambre qui s'arrêtait devant la porte. Elle cherchait quelque temps, la sonnette, puis s'apercevant qu'il y avait une boîte aux lettres, elle y

déposa la sienne.

Olivier la laissa partir. Mais, au bout de quelques minutes, quand il l'eut vue tourner au coin de la rue de Perthes, il sortit, dégringola les marches, ouvrit la petite boîte banale, et aperçut, gracieuse comme son expéditrice, une longue enveloppe soignée, qui attendait, bien sagement dans son petit coin, celui qui devait venir.

Olivier s'abrita dans le couloir afin que sa mère ne le vit pas. Et, avec une tendresse enfantine, il regarda le grand garçon, il baisa l'enveloppe, la regarda des yeux... il y avait un petit cachet de cire lilas et deux lettres entrelacées.

Ainsi, c'était la lecture d'Adda! Une écriture qui lui ressemblait assez grande, fine, un peu monotone... Quelle différence avec la sienne, une écriture de maître d'école, correcte et combien!

Fallait-il l'ouvrir?... la lire vite, en cachette, dans ce corridor vulgaire...? Ou attendre à la fin de la classe, se sauver en forêt, et là, loin des yeux, la boire en silence, calice d'amertume ou breuvage enivrant d'espoir...?

Olivier eut le courage d'attendre. Et, vers 4 h. 1-2, par un soleil pâle qui se couchait dans un ciel glacial, il alla jusqu'au carrefour de l'Épave.

Là, dans un coin de roche, à l'entrée de ce sentier qui conduit à la Vierge, au bruit desolés du vent dans les genévriers et des sapins, bien

il est maintenant convalescent.

Nous lui offrons ce double souhait: "Cordiale bienvenue et prompt rétablissement!"

GRIPPE.

La paroisse de Gentilly a souffert de la grippe: presque toutes les familles en furent atteintes. Il y eut aussi quelques décès.

Voici les principales sépultures: M. l'abbé Honoré Lavigne, aumônier du Couvent de l'Assomption de la Sainte Vierge, décédé à Nicolet, dimanche le 30 septembre et inhumé dans cette paroisse le 3 à 10 h.

—Le 1 oct., Marie-Blanche Durand, fille de Victor Durand et d'Amélie Mailhot. Elle fut enterrée le 3, âgée de 8 ans.

—Le 2 oct., Révérend Sœur St-Nom de Jésus, dite Emeline Beauchemin, décédée au Couvent de Gentilly âgée de 27 ans et inhumée à la maison mère de Nicolet le 3. La regrette a fait huit ans de vie religieuse.

—Aussé le 2, la petite Jeannine Beauchemin, fille d'Arthur et de Maria Pettit. Elle était âgée de 8 ans.

—Le 4 oct., Marie-Anne Genest, fille d'Archie Genest et de Marie Brunelle. Agée de 16 ans, le service au lieu le 8 à 8 h 1-12 heures.

—Le 4 oct., décédée Jeannette Toutant, âgée de 16 ans, fille d'Albert et de Rose-Anne Lavigne.

—Le 5, Paul Baril, fils de Réal Baril, et de Marie-Anne Genest. Il était âgé de 6 ans.

—Robert Poisson, décédé le 13, fils de J. B. Poisson. Il fut inhumé le 14 à 9 h 1-2 hrs.

—Robert Schelling, âgé de 14 ans, Sépulture le 22, ainsi qu'un jeune bébé inhumé la veille de la mort de son frère.

—Docteur Albert Poisson, époux d'Anny Belle Fontaine, résident à St-Basile de Shawinigan.

Il fut inhumé en cette paroisse, la journée même que son unique enfant devint victime lui aussi de la mort.

—Comme dernière sépulture, nous citons M. Antonio Sperlar, âgé de 23 ans, décédé au cours de la semaine dernière et dont la sépulture eut lieu lundi à 8 h 1-2 h.

Nous offrons à toutes les familles éprouvées nos plus sincères sympathies.

(à suivre)

Feuilleton de l'Action Catholique

Les Deux Mains

Par

Pierre L'Ermite

30

A quoi bon?... Il est trop tard!... La cire se défait-elle du feu quand elle est plongée dedans... quand ce feu la pénètre et la consume?... Ah! si je pouvais prendre mon cœur et en arracher l'image adorée que je déteste et qui m'humilie!... Moi, l'homme sérieux à la volonté tendue... je ne dors plus à cause de cette jeune fille!... Moi, le moderne, je suis arrêté dans ma marche vers l'avenir par cette calottine!... Que je la hais et que je l'aime!... Oh! Adda!...

front brûlant les cheveux en désordre: — Olivier... mon pauvre petit enfant!...

CHAPITRE XV

A Mademoiselle Adrienne N... château de Gretz-sous-Forêt.

Mademoiselle, Voici la quatrième lettre que je vous écris. Chaque fois quand elle est finie, je n'ose plus... et je la déchire. Mais aujourd'hui j'oserai... je le sens, car je n'en puis plus... La démarche que je fais est absolument incorrecte au point de vue mondain, mais je n'ai guère l'idée

Une lettre de S. G. Mgr Mathieu

Le courrier de l'ouest nous apporte, ce matin, une belle lettre de S. G. Mgr O. E. Mathieu.

Nos lecteurs aimeront sûrement à parcourir ces lignes, palpitantes d'émotion, que l'Archevêque de Regina vient d'écrire à la mémoire d'un de ses prêtres, récemment décédé, M. l'abbé Joseph Bolvin.

Voici le texte de cette circulaire adressée au clergé de Regina :

Archevêché de Regina.

5 novembre 1918.

Mes chers collaborateurs,

Dieu nous envoie une nouvelle épreuve. A nous de l'accepter avec résignation afin d'en avoir un mérite dont bénéficiera celui dont nous regrettons la perte.

La triste nouvelle de la mort de M. l'abbé Bolvin nous arrive à l'instant. Que de nos âmes pleines de son souvenir et de son regret monte vers Dieu une supplication attendrie.

Il avait appris que dans la belle paroisse de Ponteix le fleau de l'influenza faisait de nombreuses victimes, que la maladie avait couché le dévoué Curé Royer sur un lit de douleur, et il s'était dit: "meilleurs sont les adieux d'un mort." Il était un vrai prêtre: aussi il lui paraissait doux la où il y avait des peines à soulager, des larmes à sécher, des deuils à partager. Il comprenait qu'il n'était pas prêtre pour mener une vie tranquille et commode, mais pour sauver les âmes par les moyens que Notre-Seigneur Jésus-Christ a lui-même employés, c'est-à-dire, par le dévouement, le renoncement, l'amour de la croix. Aussi il nous avait prié de vouloir bien lui permettre d'aller exercer son zèle auprès des malades pleins de foi qui désiraient mourir sous la main bénissante du prêtre, représentant sur la terre leur Divin Sauveur.

Il est allé là où son amour des âmes le conduisait. On a pu constater la charité qui l'animait, le zèle qui le dévorait: on a pu se rendre compte qu'il souriait aux sacrifices quand il s'agissait du salut des âmes.

Pour ces âmes dont il voulait le salut, il a offert sa vie et Dieu l'a acceptée. La mort lui a été dou-

Jacques - Cartier

LE CHOEUR DE CHANT.

Tous les membres du chœur de chant sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu, ce soir à 8.15 hrs.

MESSE DE REQUIEM.

On chantera demain matin, à 8 heures, une grand-messe pour le repos de l'âme de feu le Lieut. Emile Prévost.

FEU LE DR G. LACHANCE.

Un service funèbre a été chanté ce matin, pour le repos de l'âme de feu le Dr Gabriel Lachance, récemment décédé.

MOIS DES MORTS.

Il y a prière et chapelet, ce soir, à 7 hrs., avec exercice du mois des morts.

Un message aux femmes

Permettez à une femme de soulager votre souffrance. Je vous invite à écrire et à demander mon traitement domestique, avec un essai de dix jours entièrement gratuit et sans frais de port payés, ainsi le témoignage de femmes canadiennes qui disent: "avec cela, comment elles ont regagné la santé, de force et de bonheur avec ce traitement."

Si vous souffrez de faiblesse, de fatigue, de maux de tête, de mal dans le dos, de l'insécurité, de faiblesse de la vessie, de constipation, de catarrhe, de douleurs dans les reins, régulièrement ou irrégulièrement, de gonflement, de chutes, de déplacement des organes, de douleurs de la nuque, de douleurs de la gorge, de toux, de chaleur, de crachats noirs à la base des reins ou de gonflement de la vie, écrivez aujourd'hui. Adresse: MME M. SUMMERS, Carter 75, Windsor, Ontario.

ce à elle a été pour lui cette joyeuse et ravissante apparition que l'Église souhaite aux agonisants dans les suprêmes invocations de sa liturgie: "Mitis atque festinus Christi Jezu tibi adspexit apparet." Mais elle nous plonge, nous les demeurants de l'exil, dans l'immensité de légitimes regrets.

Que nos prières ferventes aident ce bon prêtre à franchir le mystère des exigences de l'Infini, justice, pour prendre au plutôt, dans la béatitude, la place qui lui est marquée. Du fond du cœur, disons à Notre Divin Sauveur: "Pie Jezu Domine, dona ei requiem."

Dans quelques jours nous avons perdu deux excellents prêtres qui laissent derrière eux plus qu'un souvenir: ils nous laissent l'exemple et l'espérance qu'ils sont véritablement auprès de Dieu de bienveillants protecteurs.

Agissez, bien chers collaborateurs, l'assurance de notre paternelle affection et de notre entier dévouement.

OLIVIER-ELZEAR,

Archevêque de Regina.

CONSTIPATION

Hier, aujourd'hui, toujours, et spécialement dans des temps d'épidémie, les médecins, comme les bureaux de santé, se sont toujours entendus, et avec raison, pour prouver la nécessité de prendre soin des intestins.

La CONSTIPATION empoisonne le sang; donc, elle ne devrait jamais être tolérée, moins aujourd'hui que jamais.

Le traitement de la constipation est tout indiqué dans l'emploi de ROBOLE (Tablettes Paragol) que vous trouverez chez tous les marchands de remèdes, à 25 centimes la boîte, ou six pour \$1.25, ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Saint-Sauveur

La maîtrise a eu hier soir sa première répétition préparatoire à la fête de Noël. Nos chanteurs sont toujours zélés au service de l'église et de Dieu.

Ce soir, la chorale Gounod aura une grande répétition générale. Dames et messieurs sont priés d'être présents.

La messe de l'Oeuvre du Pain des Pauvres, retardée à cause de la grippe, sera célébrée le 24 courant. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Voyer, o. m. i. Tous les bienfaiteurs de l'Oeuvre sont cordialement invités et seront admis sur présentation de la carte spéciale d'invitation ou en présentant tout simplement leurs cartes de membres.

Il n'est pas inopportuniste de rappeler que cette oeuvre a à faire face à des besoins toujours croissants et que sa caisse est à peu près vide.

C'est une bonne occasion de pratiquer la charité chrétienne qui nous est offerte par la messe du Pain des Pauvres.

Les salles de l'Oeuvre de la Jeunesse seront rouvertes jeudi soir. Tous les bons jeunes gens de la paroisse devraient faire partie de l'Oeuvre. On s'amuse tout aussi bien, et même mieux, à l'Oeuvre que partout ailleurs. On est sûr, de plus, de s'y trouver en bonne compagnie, ce qui n'est pas toujours le cas dans les salles de billard, les patinoires et les cinémas.

Vendredi soir, réunion des Chasseurs de Salaberry pour exercices gymnastiques.

Tous les soirs la cloche tinte "pour les morts". La sonnerie de la cloche est une prière, et elle invite en même temps chacun de nous à prier "pour nos morts".

Hélas! combien oubliée est la nature humaine! Combien peu nous pensons à ceux qui pourtant nous ont tant aimés quand ils étaient sur terre!

Sonne, ô cloche, sonne, pour nous rappeler que la charité chrétienne nous fait un devoir de prier "pour nos morts".

Les âmes souffrantes du purgatoire ne peuvent plus acquiescer de mérites, mais nous de l'Eglise militante nous pouvons et nous devons intercéder pour elles et obtenir soulagement à leurs peines par nos prières, nos bonnes oeuvres, nos aumônes.

Saint-Cœur de Marie

RETRAITES PAROISSIALES.

Les retraites d'automne commenceront dimanche prochain.

La retraite des Dames commencera dimanche, le 17 novembre, à 7.15 heures.

La retraite des hommes et des jeunes gens commencera le dimanche, 27 novembre, à 7.15 heures.

La retraite des jeunes filles commencera le dimanche, 1er décembre à 7.15 heures.

LES BANCs.

Le prix de la location des bancs est reçu par M. le notaire Chs. Delagrave, Bloc Lindsay, ou au presbytère jusqu'au 27 novembre.

Banquet Patriotique

Les membres de la Colonie Française de Québec et les amis de la France, désirant fêter le succès des armées alliées, ont décidé de donner, le 14 novembre, 1918, à 8.30 heures du soir, dans les salons du Château-Frontenac, un banquet aux officiers, sous-officiers et soldats du détachement (en mission) du 1er régiment de la fameuse Légion Etrangère de l'Armée Française.

Prix du billet \$5.00. On trouvera des billets chez: MM. H.-R. de S.-Victor, 23 rue S. Flavien, téléphone 5544. L.-H. Lavasseur, 43 rue du Palais, tel. 1146. René Ledue, 34 rue Du Pont, tel. 5501.

A. Probst, 214 rue de la Reine, tel. 2187. L. Bertin, 125 rue de la Couronne, tel. 22292. R. Landrieu, 153 avenue Cartier, tel. 3604.

Le nombre des places étant limité les personnes désirant assister à ce banquet, feront bien de se hâter. 11-4

LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL 157-173 RUE ST-JOSEPH

Les manteaux de sealette les plus nouveaux, qualité insurpassable

Nous venons justement de recevoir et de mettre à l'étalage, une grande quantité de magnifiques manteaux nouveaux modèles, en sealette, si riche en apparence et en qualité que nous pouvons difficilement les décrire de manière à leur donner justice. Vous n'avez pas encore vu de manteaux en sealette aussi beaux et aussi élégants cette saison, mais malgré leur richesse, les prix sont d'une modicité remarquable.

MANTEAUX en sealette pour dames, grand collet et ceinture. Notre prix spécial \$28.50

MANTEAUX longs en sealette, pour dames, grand collet pouvant se porter haut ou bas, finis avec ceinture. Notre prix spécial, \$32.50

MANTEAUX en sealette pour dames, collet haut, s'attachant avec quatre boutons; finis avec ceinture. Prix, \$45.00

MANTEAUX longs en sealette pour dames, collet et poignets en imitation de castor. Prix, \$45.00

MANTEAUX en sealette pour dames, effet d'empilement dans le dos, ceinture et boutons. Prix, \$47.50

MANTEAUX en sealette pour dames, grand collet en imitation de castor, et ceinture. Prix, \$45.00

MANTEAUX longs en sealette pour dames, collet garni avec peluche de couleurs taupe. Prix, \$49.50

MANTEAUX longs en sealette pour dames, collet et "Mufflon" doublure en tissu de couleur fantaisie. Prix, \$62.00

MANTEAUX longs en sealette pour dames, doublure en satin, collet en opossum et ceinture. Prix, \$68.50

MANTEAUX en sealette pour dames, collet en Alaska, ceinture et poches. Prix, \$69.00

MANTEAUX en sealette pour dames, grand collet en loup noir et ceinture. Prix, \$75.00

MANTEAUX longs en sealette pour dames, grand collet en marbre Alaska, avec ceinture et boutons en arrière, doublure en satin. Prix, \$85.00

MANTEAUX en sealette pour dames, grand collet en loup noir poches garnies en loup noir et ceinture, doublure en soie fantaisie. Prix, \$90.00



UN ETALAGE DE NOUVEAUX CHAPEAUX A PRIX MODERES

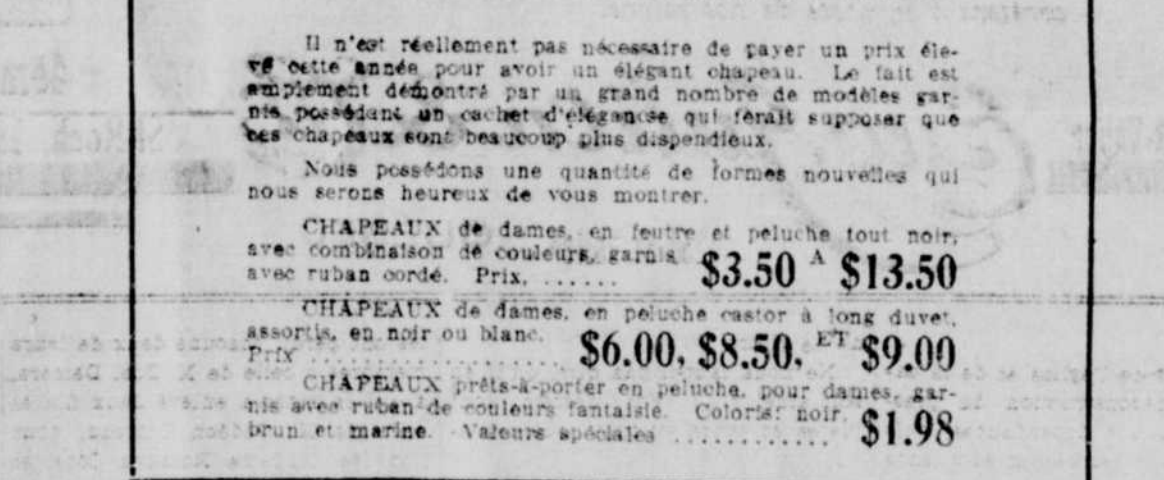
Il n'est réellement pas nécessaire de payer un prix élevé cette année pour avoir un élégant chapeau. Le fait est simplement démontré par un grand nombre de modèles garnis possédant un cachet d'élégance qui feraient supposer que les chapeaux sont beaucoup plus dispendieux.

Nous possédons une quantité de formes nouvelles qui nous serons heureux de vous montrer.

CHAPEAUX de dames, en feutre et peluche tout noir, avec combinaison de couleurs, garnis avec ruban cordé. Prix, \$3.50 A \$13.50

CHAPEAUX de dames, en peluche castor à long duvet, assortis, en noir ou blanc. Prix, \$6.00, \$8.50, ET \$9.00

CHAPEAUX prêts-à-porter en peluche, pour dames, garnis avec ruban de couleurs fantaisie. Coloris: noir, brun et marine. Valeurs spéciales \$1.98



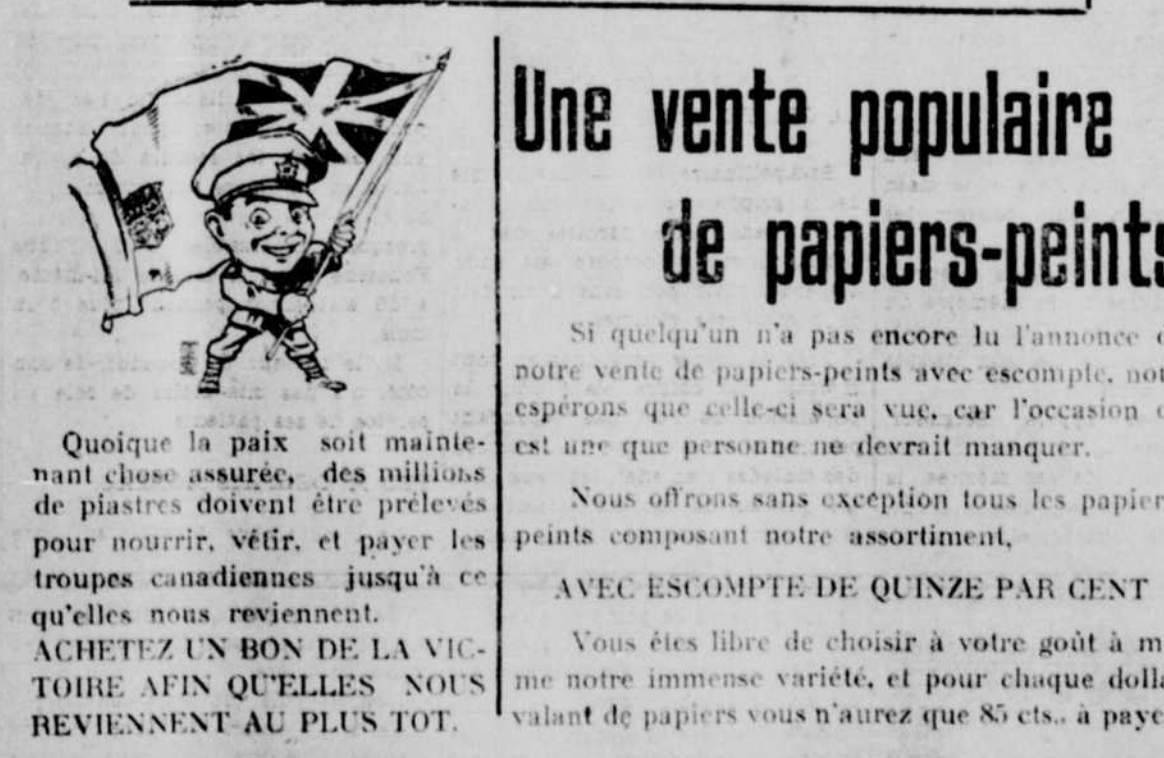
Une vente populaire de papiers-peints

Si quelqu'un n'a pas encore lu l'annonce de notre vente de papiers-peints avec escompte, nous espérons que celle-ci sera vue, car l'occasion en est une que personne ne devrait manquer.

Nous offrons sans exception tous les papiers-peints composant notre assortiment.

AVEC ESCOMPTE DE QUINZE PAR CENT

Vous êtes libre de choisir à votre goût à même notre immense variété, et pour chaque dollar valant de papiers vous n'aurez que 85 cts. à payer.



Quoique la paix soit maintenant chose assurée, des millions de piastres doivent être prélevés pour nourrir, vêtir, et payer les troupes canadiennes jusqu'à ce qu'elles nous reviennent.

ACHETEZ UN BON DE LA VICTOIRE AFIN QUELLES NOUS REVIENTENT AU PLUS TOT.

Saint-Jean-Baptiste

L'UNION DRAMATIQUE.

Les premières soirées de la saison seront données par l'Union dramatique à la Salle de l'Académie St-Joseph, les 19 et 20 novembre prochain, au profit de l'œuvre du monument du Sacré-Cœur à St-Jean-Baptiste.

On interprétera *Un gendre pour deux beaux-pères*, comédie en trois actes, par Daniel-Aushtsky, et *Quand on conspire*, opérette bouffon en un acte, par Antony Mars.

Ces soirées seront sous le distingué patronage de M. le curé Laberge, directeur de la Ligue.

Nous ne doutons pas du succès de ces soirées, car la renommée de l'Union Dramatique seule suffit pour nous donner une salle comble. Ces soirées sont celles qui devaient avoir lieu les 15 et 16 octobre et qui ont été retardées en raison de l'épidémie de grippe. Que ceux qui avaient acheté leurs billets les conservent donc pour le 19 et le 20.

Saint-Roch

Pour répondre au nombre considérable de demandes de portraits de saint Roch, nous venons d'éditer une très jolie image-souvenir en couleur du grand saint. Le format de cette image est de 5 1/2 x 7 1/2 pouces imprimée sur carton de luxe, d'un côté le portrait du saint et de l'autre l'histoire de sa vie et de ses guérisons miraculeuses. Toute famille devrait avoir chez elle cette image-souvenir de saint Roch, afin de pouvoir invoquer sans cesse et lui demander protection contre les maladies épidémiques. Prix franco: 1 copie pour 10, 3 pour 20 c., 10 pour 50 c.

Agents, libraires, revendeurs, demandez prix spéciaux avec votre premier ordre. Gros profits, vente facile. Adressez vos commandes à M. G. Ingilt, 812 rue Papineau, Montréal.

La suprématie de l'air n'est pas unique

Les membres canadiens de la Force Aérienne Royale ont gagné beaucoup de lauriers, mais les ingénieurs canadiens ont conquis des lauriers au Canada dans la construction du Tunnel Mont-Royal, qui a été ouvert le 21 octobre, date à laquelle le Chemin de Fer du Canadien Nord a établi un service direct entre Montréal (Tunnel Terminal) Ottawa (Gare Centrale) et Toronto (Gare Union). A Montréal, le Tunnel Terminal est situé rue LaSalle, Ouest, deux blocs à l'est de la Place Dominion, et à cinq minutes de marche des principaux hôtels, des magasins de détail et des autres gares.

On peut obtenir des billets de passage, de dortoir et de salon à tous les bureaux de billets du Chemin de Fer du Canadien Nord.

Bibliothèque de l'Apostolat des Bons Livres

La bibliothèque de l'Apostolat des Bons Livres, ouvrira ses portes vendredi, le 15 courant, à l'heure habituelle. Les abonnés sont priés de désinfecter leurs livres, s'il y a lieu.

La démobilisation

ELLE SE FERA SOUS LA DIRECTION DU COLONEL SULLIVAN.

Ottawa, 12. — Spéciale. — La démobilisation se fera sous la direction du col. Sullivan, de Winnipeg, qui a été au front et qui est déjà au fait des projets du gouvernement. On décidera d'abord quels sont ceux qui seront ramenés les premiers. Il est possible que l'on commence par les hommes mariés et les survivants du premier contingent. En tout cas, les canadiens qui feront partie des troupes d'occupation en Allemagne iront à titre volontaire.

L'enquête sur le prix du lait

Le Comité des Prix Equitables, qui va instituer enquête sur la hausse du prix du lait, se réunira, vendredi prochain. Le Comité devait s'ajourner, hier soir, mais la séance a été ajournée à cause de la célébration de la fin de la guerre.

Les rayons où il y a des avantages remarquables sont indiqués d'une manière générale, il est impossible d'en donner assez de détails. Nous vous invitons de nous faire une visite tous les jours.

Donner des prix sans faire voir la marchandise c'est comme si vous disiez à votre tailleur de vous faire un habit, sans lui indiquer le style et la couleur de votre choix, c'est pourquoi nous vous invitons si souvent de venir visiter notre assortiment.

Nous vous garantissons SATISFACTION avec des PRIX SPECIAUX dans les marchandises suivantes :

Tweed et étoffes à manteaux.

Sous-vêtements pour Dames et Messieurs.

Gants et bas pour Enfants, Dames ou Messieurs.

Cotonnades et lainages.

Velours, rubans et garnitures.

Soies et tissus pour robes.

Confections pour Dames et Messieurs.

Tapis, prélatrs et garnitures de maison.

LA VENTE DE LA PAIX

Chez

MYRAND & POULIOT, LEE

St-Roch

Lévis et Lauzon

Suite de la troisième page.
DEMISSION D'UN CONSTABLE

Le constable Jacques Guay donne sa démission parce que le comité de police le tient responsable d'un accident. M. Guay fait partie du corps de police depuis douze ans; il a toujours fait son devoir fidèlement, aucune plainte n'a jamais été portée contre lui, et il estime qu'il est traité injustement.

LES AMENDEMENTS A LA CHARTRE

Le comité des amendements à la charte soumet son rapport. Nous avons déjà mentionné les principaux amendements que l'on va demander à la Législature de faire à la charte de la cité de Lévis.

On sait qu'à cette réunion du Comité, M. l'échevin L.-P. Bégin a proposé de faire diminuer de moitié la représentation au Conseil. C'est-à-dire de réduire le nombre des échevins à six. Sa proposition fut rejetée. Or M. l'échevin L.-P. Bégin a profité de la présentation du rapport au Conseil, pour revenir à la charge. Il dit que l'expérience a été faite déjà par plusieurs villes et cités qui paraissent bien s'en trouver. Entre autres Trois-Rivières et Québec. La cité de Québec a diminué la représentation au Conseil de ville de 24 échevins à 12 et ça marche bien.

Selon lui, la majorité des contribuables, principalement les hommes d'affaires, sont favorables à cette proposition. Il ne voit pas la nécessité d'avoir 12 échevins pour administrer un budget de \$116,000. De grandes maisons d'affaires de Québec et Lévis faisant des affaires pour des millions de piastres, ne sont administrées que par un ou deux patrons. La Banque Nationale, qui a 240 succursales dans la province de Québec, et fait des affaires pour 50 millions de piastres, est administrée par sept directeurs.

MM. les échevins Ringue, Desrochers et A. Bégin se prononcent contre la diminution du nombre des échevins.

M. l'échevin Roy démontre qu'au point de vue de la population et des revenus des différents quartiers de la ville, la répartition actuelle n'est pas juste. C'est le quartier Notre-Dame qui a le plus de population et qui donne à la ville la plus grande partie de ses revenus.

Il croit qu'en diminuant de moitié la représentation municipale au Conseil on trouvera plus facilement des hommes qui voudront s'intéresser aux affaires de la ville. M. l'échevin Thérien se déclare contre cette diminution de la représentation municipale, parce que jusqu'à présent on a aucune preuve que les cités qui ont diminué le nombre de leurs échevins, en ont bénéficié.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin A. Bégin, propose l'adoption du rapport du comité des amendements à la charte.

M. l'échevin Philippe Bégin propose un amendement, appuyé par M. l'échevin E. Roy, que l'article 13 de la charte soit amendé de manière à se lire comme suit:

"13. — Le Conseil municipal est composé d'un maire et de six échevins dont trois pour le quartier Notre-Dame, un pour le quartier Lauzon, un pour le quartier St-Laurent et un pour le quartier Villamay." L'amendement est rejeté par le vote suivant:

Pour — MM. les échevins L.-P. Bégin et Ernest Roy.

Contre — MM. les échevins Thérien, Ringue, Tardif, Lachance, Richard, Desrochers, A. Bégin.

La motion principale est adoptée sur la même division renversée.

Le Conseil s'est ajourné au 25 novembre courant. Il y aura réunion du comité général le 18.

L'OUVREURE DES ECOLES

M. le maire Belleau a envoyé hier le télégramme suivant au Conseil Central d'hygiène de Montréal:

"Du premier novembre à date, seulement dix-sept cas de grippe. Maisons d'éducation demandent permission d'ouvrir: pas de cas chez elles depuis assez longtemps. Tort considérable causé à la cité vu que tout est ouvert à Québec. Réponse. Noël Belleau, Maire de Lévis.

Aux ouvriers du chantier Dussault

Information spéciale aux ouvriers du chantier Dussault.

Certains Internationalistes disent à leurs compagnons pour les embaucher dans leur union, qu'ils auront cinq centimes de plus par heure, du seul fait de se joindre à eux. Ceci est absolument faux.

Je suis autorisé à vous dire, d'après des informations certaines, que tout ouvrier qu'il soit unioniste ou non touchera le salaire du métier auquel il appartient.

Heureux de pouvoir vous rassurer à ce sujet.

D'un ami des vrais intérêts ouvriers.

L'abbé J. A. COTE.

A. U. M.

La célébration de la victoire

PARTOUT L'ENTHOUSIASME EST GRAND. — MESSAGE DE HOUSE. — DISCOURS DU ROI D'ITALIE. — AU JAPON — TROIS MORTS A PRINCE-ALBERT.

Londres, 13. — Les environs de la cathédrale St-Paul étaient trop petits pour contenir la foule, à l'arrivée du Roi et de la Reine à la cathédrale pour l'office d'actions de grâces. La cathédrale fut complètement remplie par la foule. Du palais de Buckingham à St-Paul le parti royal fut longuement acclamé.

MESSAGE DE HOUSE
Londres, 13. — Le colonel Ed. M. House, représentant des Etats-Unis à Paris a envoyé le message suivant à Lloyd George:

"Mes sincères félicitations. Personne plus que vous a travaillé pour obtenir cette splendide victoire."

Lloyd George a répondu en ces termes:

"Mes remerciements pour votre message. Rien n'a plus contribué à cette victoire que la réponse de Wilson à l'appel que nous lui avons fait, aux jours critiques."

LE ROI D'ITALIE

Rome, 13. — Le roi Victor-Emmanuel répondant à une adresse de félicitations au sujet de la victoire italienne disait:

"En cette heure solennelle qui marque l'accomplissement de toutes les aspirations du pays, il me est agréable de voir l'Italie déterminée à marcher dans la voie glorieuse qui nous ouvre une nouvelle et plus grande destinée."

AU JAPON

Tokio, 13. — Il n'y a eu aucune démonstration publique au Japon, pour célébrer la signature de l'armistice, mais les hommes d'état et les hommes d'affaires ont exprimé leur satisfaction de la capitulation allemande.

Une commission diplomatique s'est réunie aujourd'hui pour décider certaines questions importantes relatives à la nouvelle situation et aussi pour choisir le représentant Japon à la conférence de paix.

TROIS MORTS A PRINCE-ALBERT

Prince-Albert, 13. — Trois jeunes gens ont trouvé la mort dans un accident d'automobile au cours de la célébration de la victoire.

Les victimes sont: MM. Joseph et Ernest de Lagorgendière et J. B. Leslie. M. Habert de Lagorgendière a été gravement blessé.

L'auto portant ces quatre jeunes gens est venue en collision avec un train du C. N. R. sur l'Avenue Centrale.

Les MM. De Lagorgendière sont les fils de M. De Lagorgendière, Consul Belge ici, et M. Leslie était à l'emploi de la Banque de Commerce.

PARADE A OTTAWA

Ottawa, 13. — A Ottawa tout le monde célèbre la victoire des Alliés. Hier soir, il y a eu une grande parade.

Il y avait un char allégorique représentant le Kaiser enchaîné avec cette étiquette "Pris en Hollande".

Renseignements agricoles

Ottawa, 31 octobre, 1918. Le Bureau Fédéral de la Statistique annonce le résultat de la collection des chiffres donnant les superficies sous culture, et le nombre du bétail de la ferme dans tout le Canada d'après convention conjointe faite par le Bureau Fédéral et les gouvernements provinciaux. Ces chiffres sont publiés sous la forme d'un bulletin pour la presse comme suit:

SUPERFICIE SOUS CULTURE

La superficie totale ensemencée en les principales céréales comparatifs pour l'année dernière étant donnée entre parenthèses: Blé 17,353,902 Acres (14,755,850 Acres), avoine 14,790,336 Acres (13,313,400 Acres), orge 3,153,711 Acres (2,392,200 Acres), seigle 555,294 Acres (211,800 Acres), pois 235,976 Acres (198,581 Acres), haricots 228,577 Acres (92,457 Acres), sarrasin 548,697 Acres (395,977 Acres), lin 921,826 Acres (919,500 Acres), grains mélangés 1,068,126 Acres (497,236 Acres), et maïs à grains 250,000 Acres (234,339 Acres). Dans les provinces des prairies la production estimative du blé est 186,175,500 boisseaux provenant de 16,125,451 Acres, d'avoine 261,114,800 boisseaux provenant de 9,354,941 Acres, d'orge 54,697,500 boisseaux provenant de 2,272,334 Acres, de seigle 7,651,100 boisseaux provenant de 411,346 Acres, et de lin 7,430,700 boisseaux provenant de 1,044,833 Acres.

RENDEMENT DES PRINCIPALES CEREALES

D'après les rapports reçus des correspondants agricoles à la fin de septembre, le rendement moyen par acre des principales céréales est ainsi:

Au dernier coup de canon

LA LIGNE DE BATAILLE QU'OCUPAIENT ALORS LES ARMÉES ALLIÉES.

New-York, 13. — Lorsque le dernier coup de canon a été tiré, la ligne de bataille des alliés, de la frontière hollandaise à la Suisse, se dessinait approximativement ainsi:

De la frontière de la Hollande, au nord de Zelzate, à Gaud, à l'est d'Audenarde, à l'est de Moss, à l'est de Maubeuge et de là à l'est de la frontière franco-belge jusqu'au nord de Rocroi. Puis la ligne suit la Meuse jusqu'à Metz. Sedan et traverse la rivière dans la région de Stenay. S'inclinant au sud-est, elle passe au sud de Montmédy et au nord-est de Verdun jusqu'à la Moselle, près de Pagny, au nord-est de Pont-à-Mousson. La ligne s'étend ensuite parallèlement à la frontière allemande, jusqu'à l'ouest de Marckirch où elle entre en Alsace et de là s'incline vers la Suisse, sur un tracé distant de vingt milles du Rhin. La France avait été entièrement évacuée par les envahisseurs, sauf sur la bande étroite de territoire qui s'étend de la Meuse à l'Alsace.

LES ORDRES AUX COMMANDANTS

Avec les armées américaines en France, 13. — Les ordres annonçant que l'armistice entre les puissances alliées et l'Allemagne était signé, et donnant quelle direction nouvelle devait suivre les soldats alliés tout le long du front, ont été dépêchés à chacun des corps d'armée ce matin. Chaque unité de l'armée sur la ligne de feu en a reçu communication. Ces ordres sont les suivants:

1. — Vous êtes informés que les hostilités ont cessé tout le long de la ligne de feu à onze heures de l'avant-midi, novembre 11, 1918, heure de Paris.

2. — Aucune des troupes alliées ne devra passer la ligne atteinte par elles à cette heure, à moins d'ordres contraires.

3. — Les commandants divisionnaires devront immédiatement localiser leur ligne de front. Ces plans et devis devront être immédiatement retournés aux quartiers-généraux par le courrier qui a apporté ces ordres.

4. — Toute communication, avant et après la terminaison des hostilités, est absolument défendue. Au cas des violations de cet ordre, les mesures disciplinaires très sévères seront prises immédiatement. Quelconque des officiers sera surpris à violer ces ordres, sera conduit sous bonne garde aux quartiers-généraux.

5. — Chacun doit comprendre qu'il ne s'agit pas actuellement d'une paix, mais bien d'un armistice.

6. — Il ne doit pas y avoir aucun manque de vigilance fut-il le plus léger. Les troupes doivent être prêtes à procéder à n'importe quelle minute.

7. — Tous les généraux devront prendre des mesures pour qu'une discipline sévère se maintienne parmi les troupes, afin qu'elles soient prêtes d'agir à la moindre éventualité.

8. — Les commandants de divisions de brigade devront personnellement communiquer ces ordres à tous leurs états-majors et à tous leurs officiers.

Epicier condamné

Fra. Houret, épicier, 145 rue St-Paul, a été condamné à \$50, d'amende et aux frais, pour avoir vendu de la bière en contravention avec la loi de Tempérance du Canada. Il a plaidé coupable.

st, les chiffres de l'année dernière étant entre parenthèses: Blé 12 boisseaux (15.75), avoine 31 boisseaux (50.25), orge 26.59 boisseaux (23), seigle 18.75 boisseaux (18.25), pois 18.50 boisseaux (15.25), haricots 20 boisseaux (13.75), sarrasin 21 boisseaux (18), lin 8.25 boisseaux (6.59), grains mélangés 30.25 boisseaux (32.59), et maïs à grains 27.75 boisseaux (33). La totalité du rendement de ces récoltes en boisseaux est estimée comme suit: Blé 219,315,600 (233,742,850), avoine 456,732,900 (403,069,800), orge 33,262,500 (55,057,750), seigle 10,275,500 (8,557,200), pois 4,384,700 (3,025,340), haricots, 4,588,200 (1,274,000), sarrasin 11,469,600 (7,149,400), lin 7,695,000 (5,924,900), grains mélangés 22,303,000 (16,157,050), et maïs à grains 5,915,600 (7,752,700).

ANIMAUX DE FERME

Les rapports reçus évaluent ainsi qu'il suit le nombre des animaux de ferme pour l'ensemble du Canada: Chevaux 3,698,315; vaches laitières, 3,542,429; autres bêtes à cornes, 6,597,267; moutons, 3,937,480; porcs, 4,289,682; poules, 31,324,498; dindons, 1,058,981; oies, 879,177 et canards 854,034. Les détails par provinces seront donnés dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole d'octobre.

Et Maintenant---Notre Part

Car l'armée canadienne a terminée sa part splendidement en sauvant la civilisation, sur les champs de bataille.

Maintenant faisons NOTRE PART de la tâche.

Le Canada doit continuer encore à maintenir ses soldats; doit pourvoir à les ramener au pays; doit s'occuper de leur avenir pour qu'ils redeviennent encore utiles à la reconstruction du monde.

Le Canada doit maintenir la prospérité chez-lui---il doit continuer encore à financer les acheteurs de vivres et autres nécessités pour la Grande-Bretagne et nos Alliés.

Le Canada doit pousser avec vigueur son programme de construction de navire, de manière à prendre sa propre place comme grand pouvoir de transport sur mer.

Pour toutes ces choses il faudra des centaines de millions de piastres. Pour démobiliser et rétablir nos soldats dans la vie civile seulement, ça prendra des millions.

L'Emprunt de la Victoire du Canada 1918, procurera le capital nécessaire.

Par conséquent il faut que l'Emprunt de la Victoire du Canada, 1918, soit un succès colossal.

Notre part, alors est d'acheter des bons pour compléter notre grande victoire.

ACHETER DES BONS DE LA VICTOIRE AUJOURD'HUI

Les félicitations de notre souverain

ELLES SONT ADRESSEES A TOUTES LES PARTIES DE L'EMPIRE DONT L'UNION S'EST CIMENTEE AU COURS DE CES ANNEES DE SACRIFICES.

Londres 13. — Des messages de félicitations aux Alliés et aux diverses parties de l'Empire ont été adressés par le Roi, à l'occasion de la signature de l'armistice qui couronne la victoire alliée.

Notre souverain se réjouit de l'union de l'Empire des le premier jour de la guerre et des perspectives qu'elle soit cimentée par le partage des épreuves, des souffrances et des sacrifices, ainsi bien que des dangers et des triomphes de ces quatre années. Il rend hommage à Dieu d'avoir couronné nos efforts par cette glorieuse victoire que tout l'univers célèbre aujourd'hui.

Sa Majesté fait l'éloge de l'armée et salue avec respect et admiration chacun de ses héros tombés au champ d'honneur, rappelant combien considérable est devenu l'effort de l'armée anglaise depuis le début de la guerre et quels exploits elle a accomplis à chaque phase des hostilités.

Le Roi parle aussi des aviateurs, et de la marine, dont le rôle prépondérant, dans leur sphère respective, a si puissamment contribué à cette victoire.

Remerciements

Mère Supérieure Générale du Couvent des SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours à St-Damien, et sa Communauté remercient très cordialement toutes les âmes charitables qui leur ont offert des sympathies dans les deuils fréquents qu'elles ont subis depuis trois semaines pour reconnaissance leur est assurée.

Les contrats de munitions

COMMENT ON VA PROCEDER POUR EN REDUIRE GRADUELLEMENT L'EXECUTION ET FOURNIR D'AUTRE OUVRAGE AUX EMPLOYES.

Ottawa, 13. — La Commission Impériale des Munitions est en communication avec le ministère anglais afin de déterminer la production pour permettre à ceux qui y sont employés de se consacrer peu à peu à d'autres travaux.

Les articles sont divisés en trois catégories comme suit: — Ceux qui ne sont plus requis, dès que les hostilités cessent, comme les obus et les autres explosifs; ceux dont l'utilité peut cesser actuellement mais dont on aura besoin encore probablement, comme les métaux et diverses matières brutes; et ceux dont on a besoin, qui sont de continue utilité et même nécessaires, comme le bois de commerce et les vaisseaux.

On estime que plus de 50,000 personnes sont employées au Canada à exécuter des contrats du gouvernement anglais pour les munitions. Dans la fabrication des articles de la classe A, on va d'abord faire une réduction de dix à quinze pour cent; les autres employés seront occupés à compléter l'exécution de l'ouvrage qu'on réduira graduellement probablement jusqu'au milieu de décembre alors que ce travail devra cesser complètement.

Le gouvernement s'occupe de trouver le moyen de donner des contrats de fabrication de divers objets aux manufacturiers affectés pour qu'ils puissent employer encore le plus grand nombre de personnes possible. On veut que chacun ait de l'ouvrage, sans interruption.

Guillaume à Middachten

IL EST AU CHATEAU DU COMTE BENTINCK. — LE CALME RE-NAIT A BERLIN. — EN SAXE.

Londres, 13. — Guillaume Hohenzollern, ancien empereur d'Allemagne, est arrivé dimanche au château de Middachten, à Velp, près de Arnheim, Hollande. Ce château appartient au comte Bentinck. La femme du Kaiser serait malade à Postdam, près de Berlin et la femme du Kronprinz est à son chevet.

A Maastricht, le train portant le Kaiser a été entouré par une couple de milliers de Belges qui ont hui l'ancien empereur.

A BERLIN.

Amsterdam, 13. — Les derniers officiers restés fidèles à l'empereur ont baissé pavillon et le calme renaît à Berlin. La population semble se soumettre au nouvel état de choses. La plupart des boutiques ont ouvert leurs portes. Le Conseil des soldats et des ouvriers a ordonné la reprise du travail.

En Saxe, le Conseil des Ministres a annoncé qu'il y aura des élections. Les hommes et les femmes voteront.

L'abdication de Charles d'Autriche

ELLE EST OFFICIELLEMENT ANNONCEE.

Copenhague, 13. — Une dépêche de Vienne dit que l'abdication de l'Empereur Charles d'Autriche a été officiellement annoncée à Vienne, hier.

Conseils pour l'après-guerre

LE PEUPLE DOIT SE GARDER DE LA DEMORALISATION ECONOMIQUE, DIT M. GARY.

New-York, 13. — Elbert Gary, la United-States Steel Corporation a demandé au peuple américain de se mettre en garde contre la "démoralisation économique, la dépression et les paniques possibles" qui peuvent accompagner les rajustements après la guerre.

Il lui a aussi demandé de faire preuve de prudence, de délibération et de courage. Il ajoute qu'il était facile de répandre un sentiment de démoralisation et très difficile d'envelopper un sentiment de confiance et de sérénité.

Résolution de condoléance

L'Association des Commis des Postes, Branche de Québec, a passé la résolution suivante:

Proposé par M. S. Boiteau, secondé par M. R. Gervais, Résolu: "Que les membres de cette branche de l'Association des Commis des Postes, ont après avec regret la mort de leur confrère Monsieur J. Adrien Lockwell."

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit transmise à la famille de notre regretté confrère, ainsi qu'aux journaux de la ville."

"Et il est de plus résolu que cette Résolution soit inscrite dans les minutes de la Branche de Québec de l'Association des Commis des Postes du Dominion."

Adoptée. J. B. MOONEY, Secrétaire.

COURRIERS DE LA PROVINCE

KAMOURASKA

FEU L'ABBÉ CHS. LECTER.

Les funérailles de M. l'abbé Chs. Lecer, curé de St-Edouard de Lotbinière dont nous avons donné le compte rendu dans notre numéro du 8 novembre ont eu lieu dans notre paroisse, et non à St-Edouard, comme le laisse croire notre journal.

STE-HELENE

GRIPPE.

St-Hélène, Kamouraska, 11. — La terrible épidémie a fait des siennes dans notre paroisse et plusieurs personnes sont encore malades. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons que la mort s'effraiera devant eux.

La première victime fut Melle Marie Labrie, fille de M. Augustin Labrie, elle n'a été que deux jours malade, elle laisse pour la pleurer son père, sa mère, deux frères et trois sœurs.

— La famille de M. Arsène Moreau fut cruellement éprouvée par la mort de Mme Arsène Moreau, née Louise Deschamps.

Elle était âgée de 51 ans, et 8 jours après décédait leur fils, François, marié, père de trois enfants et au bébé de quinze jours le précédait dans une journée dans la tombe.

A toutes ces familles en deuil

nous offrons nos plus vives sympathies.

VENTE DE PROPRIÉTÉ.

M. Murray Castonguay a vendu sa propriété du village à M. Charles Desjardins. Il est allé résider au même rang sur ses terrains.

STE-ROSE

DECES.

Ste-Rose, Dorchester, 11. — De ce temps-ci, tous les courriers sentent la grippe. Il n'en sera pas autrement du nôtre.

Dans ces jours d'épreuves, nous n'avons guère d'autres moyens d'appréhender le décès de nos parents et amis de partout.

Ste-Rose n'a pas été épargnée par le fléau. La liste qui suit ne le prouve que trop.

— Le 15 octobre est décédé Joseph Fortin, époux de Marguerite Veilleux, 25 ans.

— Le 19, Léonée Lessard, fille d'Anselme et de Anastasie Roy, 18 ans.

— Le 23, Edgar Vir, fils de Anselme et de Clara Lafontaine, 18 ans.

— Le 21, Henri Carrier époux de Clara Parent, 23 ans.

— Le 26, Valérie Roy, institutrice, fille de Joseph et de Exorine Lafontaine, 19 ans.

— Le 26, Napoléon Henri, époux de Emilie Lessard, 29 ans.
— Le 27, Marie-Blanche Gallant, fille de André et de Clara Pouliot, 20 ans.
— Le 29, Marie-Anne Pouliot, fille de Alphonse et de Aurélie Provost âgée de 25 ans.
— Le 30, Napoléon Lamontagne, époux de Alma Carrier, 34 ans.
— Le 31, Georges Turville, époux de Zéphirine Racine, 39 ans.

— Le 5, novembre, Marcel, enfant de Joseph Bilodeau et de Clara Pouliot, 3 mois.

— Le 8, Delia, fille de Emilie St-Pierre et de Marie Carrier, 8 ans.

— Le 13, Jean, Thomas, enfant de Stanislas Provost et de Diana Marcoux, 1 ans et demi.

— Le 18, Wilbrod, enfant de Wilfrid Thibodeau et de Georgina Lachance, 1 ans et demi.

— Le 27, Germaine, enfant de Joseph Sylva et de Marie Lacroix, 1 an.

— Le 20, Camille, Aimé, enfant de Joseph Bédard, forgeron et de Albia Sylva, 2 ans et demi.

— Le 2 nov., Aurèle, enfant de Fortunat Allaire et de Eugénie Beaudoin, 4 ans.

— Le 7, Paul Doyon, fils de feu Léon Doyon et de Marie Rodrigue, 30 ans.

Que la terre leur soit légère et qu'ils reposent en paix !

DECES

Ste-Rose, Dorchester, 9. — Nous avons à déplorer la mort de Mlle Valérie Roy.

Mlle Valérie Roy, a fait ses études au couvent de St-Anselme chez les Rev. Sœurs de la Charité. En juin 1914, elle se présente au bureau central des examinateurs catholiques, à Québec. Elle obtient son brevet modèle français avec distinction. Elle se dévoua pendant 3 ans à l'instruction, elle enseigna 2 ans, au 58 rang de Ste-Rose, et elle commençait sa seconde année d'enseignement au village, lorsque le bon Dieu vient la ravir. Mlle Roy recevait aussi au mois de septembre, une prime de \$20.00, par l'entremise de M. l'inspecteur Gosselin.

ST-JOSEPH

NOS MORTS D'UN MOIS D'OCTOBRE

St-Joseph, Beauce, 5. — La 3, Mme Octavie Parraut épouse de Richard Drouin, 18 ans.

— M. Jos. Alfred Maheu, époux de Rose-Anne Maheu, 35 ans.

— Le 8, Madame Céline Doyon, épouse de M. François Giguère, 42 ans.

— M. La Philippe Lessard, fils de M. Adolphe Lessard, 20 ans.

— Le 11, M. Alfred Jacques, 6-pour de Madame Laura Lambert, 33 ans.

— Le 14, M. Albert Vachon, fils de M. Augustin Vachon, 16 ans.

— M. Francis Drouin, époux de A. Lida Carrot, 51 ans.

— Le 16, Melle Elénora Pouliot, fille de M. Théodore Pouliot, 34 ans.

— Le 19, Madame Angéline Lessard, épouse de M. Stanislas Lagueux, 22 ans.

— Le 24, Madame M. Anna Pouliot, épouse de M. Tréfié Doron, 27 ans.

— Le 25, Melle M. Elise, Alberta Vallée, fille de M. Joseph Vallée, 18 ans.

— Le 28, M. Omer Poulin, époux de Mme Zélie Tardif, 52 ans.

— Le 30, Mme Léontine Grondin, épouse de M. Aurèle Poulin, 29 ans.

— Le 31, M. William Giguère, épouse de Madame Marie Paré, 55 ans.

Nous avons aussi enregistré la mort de trois jeunes enfants et de deux orphelins.

La mairie d'Ottawa

Ottawa, 13. — Spéciale. — Le Dr Parent donne à entendre qu'il sera candidat à la mairie aux prochaines élections municipales. D'autre part, on assure que le maire Fisher sera candidat de nouveau.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

SERVANTE: — On demande une servante pour service général dans une famille de campagne. Références exigées. S'adresser au No 101, rue Aberdeen, Québec, 13 n. o.

AGENTS: — Salaire et commission pour vendre des plantes: Red Tag Lignes complètes exclusives, particulièrement fortes. Cultivées par nous seulement. En vente par nos agents seulement. Échantillons gratuits. Écrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal.

FILLE OU FEMME: — Pour ouvrage de la cuisine. De bons gages. S'adresser au Club de la garnison, 12 6 f.

AGENTS: — Une fortune en vendant à chaque famille images-souvenir de saint Roch. Envoyez 10 cents pour échantillon et prix spéciaux. Ingles, 812 Papineau, Montréal. 12-3fs

A VENDRE

MOUTONS: — Leinster enrégistrés, arènes et agnelles, première classe, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à A. A. Moreau, St-Germain, de Kamouraska. 4 9 f.

LES NOURRITURES "Game Cock Molasses Meal" et "Game Cock Gaudinole Meal", donnent toujours satisfaction pour nourrir tous les animaux de la ferme, sans exception. Prix régulier, \$4.75 le sac de 100 livres pour l'introduire, \$4.50 le sac de 100 livres en sacs de 50 livres; quantité limitée. Ordonnez tout de suite, chez C.A. Paradis, 83 rue Dalhousie. 11 oct. 25 f. 16 oct. 4 f. H.

CHARBON: — De bois et charbon dur à vendre, à la poche et au sac. S'adresser à 58 rue S. Ambrose. Tel 2681. 8 6fs

MOULINS: A scie de 80 forces, 1 scie ronde, 1 moulin à bardeau, 1 planeur, une bonne maison, bon emplacement, assez spacieux. Le tout à de très bonnes conditions. S'adresser à Amédée Dubreuil, S. Raphael, Village Cité de Bellechasse. 25-26 fs Quot. — 25-5 fs Habd.

Nos Mines

M. F. Brewster, ingénieur de la "New-Jersey Mining Corporation", est actuellement de passage en ville dans l'intérêt de sa compagnie.

Ceux qui auraient des échantillons de minerai à lui soumettre, voudront bien les envoyer avec détails, à Chamber 211-212, 2147, Québec City. C'est l'intention des capitalistes américains que représente M. Brewster, de faire des propositions à tous ceux qui leur indiquent des gisements considérables et exploitables de minéraux quelconques. 11-13

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mardi le 19 novembre 1918, des soumissions pour la construction d'un système d'égout à Québec. Les soumissions doivent être adressées au ministre des Travaux publics, Ottawa, et doivent être accompagnées d'un plan de la section à égoutter, et d'un devis estimatif des travaux à exécuter. Les soumissions doivent être déposées dans une enveloppe scellée, portant sur l'extérieur les mots "Soumission pour l'égout de Québec".

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre. Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie de \$100.00, payable au ministre des Travaux publics, Ottawa, et qui sera restitué après l'acceptation de la soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons de dépôt de la guerre du Dominion, ou des bons d'épargne et de chèques pour compléter le montant.

Par ordre
R.C. DESROCHERS, Secrétaire
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 9 novembre 1918.

— Voici que les chefs d'état allemands disparaissent et s'effacent, les uns après les autres, sans effusion de sang jusqu'à cette heure: après le Kaiser, roi de Prusse, avec son héritier, après les rois de Bavière et de Saxe, ce sont le grand duc d'Oldenbourg déroné, celui du Mecklembourg-Schwerin qui abdique, comme l'avaient fait ceux de Brunswick, de Hesse, de Wurtemberg, etc.

— Hindenburg se serait mis, avec l'armée qu'il commande, à la disposition du nouveau gouvernement du peuple, en Allemagne, afin, aurait-il dit, "d'éviter le chaos".

Le défaut de la vue n'est pas une question d'âge

Il n'y a pas de partie si délicate, si facilement atteinte et si généralement maltraitée que l'œil.

Le besoin de verres pour protéger les yeux n'est pas une question d'âge — quantité d'enfants en portent, et beaucoup plus devraient en porter. On découvre souvent à l'école, que les "mauvais points" sont dus à une vue pauvre, et très souvent, les yeux devraient avoir constamment l'aide de verres.

Nous sommes en mesure d'essayer votre vue, et de trouver exactement ce qu'il vous faut. Nous ne vendons que des verres que nous pouvons recommander et traitons notre clientèle avec la plus grande courtoisie.

P.-C. LACASSE

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, rue de la Fabrique, QUÉBEC

Cartes d'affaires

MEDECINS

TELEPHONE 2159. Rés. au 2^e étage, 58, rue St-Anselme.

Dr Théophile Robitaille
Diplômé en médecine de l'école de Paris.
Ex-interne des hôpitaux de France.
Chef du service d'hygiène et de médecine à l'hôpital St-Jean de Québec.
BUREAU SUR RENDEZ-VOUS
5 h. à 6 h. — 7 h. à 8 h. 30.

Docteur Charles Vézina
EX-ÉLÈVE DES HÔPITAUX DE PARIS
Chirurgie générale
Spécialité: Maladies des femmes, maladies des organes génito-urinaires.
Consultations: de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec.
Tél. 2878.

Dr Lorenzo J. Montreuil
Ex-Associé des Hôpitaux de Paris, médecin de l'hôpital-Dieu de Québec.
SPÉCIALITÉ: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Bureau de consultations: 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr A.-E. BEDARD
Médecin de l'hôpital du Sacré-Cœur, ex-élève des hôpitaux de Paris.
Spécialité: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des sinus.
Heures de consultation: 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Dr J. Albert Juchereau
des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.
SPÉCIALISTE
Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
CONSULTATIONS: de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h. 30, 1^{er} étage, St-Jean, Québec. Tél. 2878.

Cartes d'affaires

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE Notre-Dame de Québec

BANQUE D'EPARGNES, QUEBEC

Vous devez tracer vous-même le chemin de votre avenir.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

Faites-le sûrement au moyen de l'épargne.

MAGASIN DES "JOBS"

Marchandises à Réduction

Nous avons une quantité de lignes de marchandises que nous offrons à réduction pour cette semaine.

Un lot de BAS gris et brun, valant \$4.50, pour 3.99c.

SOULIERS tweed pour dames, grandeur 2 à 7, valant 75 cts. pour 49c.

Pour enfants, grandeur 3 à 8,

SOMMAIRE

Québec, 13 novembre, 1918.

1.—L'Église en Russie.—Lettre de l'Orient.—Les héros canadiens-français.—La croix de Mgr Tessier.—Amendements aux conditions de l'armistice.—Information.

2.—L'industrie canadienne.—Communication : La protection du sacré-cœur.—Les impôts seront peu réduits.—Varia.

3.—Lévis et Lauzon.—Varia.

4.—Courriers de la province.—Feuilleton de l'Action Catholique.—Varia.

5.—Une lettre de Mgr Mathieu.—Jacques-Cartier.—Saint-Sauveur.—Saint-Jacques de Marie.—Saint-Jean Baptiste.—Annuaire de la Maison Paquet.—Varia.

6.—Lévis et Lauzon.—La célébration de la victoire.—Les félicitations de notre souverain.—Varia.

7.—Courriers de la province.—Petites annonces.—Cartes d'affaires.—Varia.

Bulletin météorologique

GENÉRALLEMENT BEAU. — Quelques averses locales. —

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Eminence le Cardinal Bégin :

M. l'abbé J. E. Arthur Proulx, curé de St-Adrien, a été nommé curé de St-Honoré de Shelly.

M. l'abbé Gédéon Julien, vicaire à St-Alphonse de Theford, a été nommé curé de St-Adrien.

Le dimanche

Les événements de ces jours derniers ont un peu fait perdre de vue ce qui se passe chez nous ; il est bon tout de même de s'en occuper si nous ne voulons pas qu'à la faveur de l'inattention générale il se pose des actes dont nous aurions à gémir plus tard.

La Commission de l'Exposition, somme on se le rappelle, demande à la ville certains privilèges au sujet de l'ouverture de ses terrains le dimanche. Après la lutte qui vient d'être faite pour faire respecter le dimanche, il serait particulièrement regrettable que la ville de Québec, qui est responsable de l'administration de l'Exposition, pose un acte qui puisse être interprété comme porte atteinte au respect du jour du Seigneur.

Il n'y a pas de question d'affaire qui tiennent en pareille matière. Une entreprise qui ne peut subsister qu'en violant sans nécessité la loi de Dieu, n'est pas digne de vivre.

Nous attirons spécialement l'attention des membres de notre conseil de Ville là-dessus : leur position et la responsabilité qu'elle comporte leur font une obligation particulière de veiller avec un soin jaloux sur les lois dont la violation peut entraîner les plus grands désordres dans les sociétés, et même leur mort.

Que cette question de l'ouverture des terrains de l'Exposition le dimanche ne soit pas traitée à la légère. Elle égale, si elle ne surpasse pas en importance, beaucoup d'autres auxquelles notre Conseil de Ville a consacré des discussions sérieuses et prolongées.

Mort du Capt. Emile Roy

Le capitaine Emile Roy, un des officiers de Québec partis avec le premier contingent et qui nous était revenu blessé, il y a quelques mois, vient de mourir dans l'ouest, où il travaillait maintenant.

Blessé en 1916, dans les Flandres le capitaine Emile Roy, après sa guérison, avait fait, en Angleterre, la rencontre d'une charmante londonienne, mademoiselle Lucy Reeve, fille de M. Brenton Reeve, de Londres, qu'il avait épousée. Revenu au Canada avec madame Roy, en octobre 1917, il obtint une position comme arpenteur au ministère de l'Intérieur. Il était à Spirit River lorsqu'il est tombé malade, ces jours derniers.

La guerre lui avait enlevé un peu de ses forces et il ne lui en est pas resté assez pour triompher de la maladie.

Le capitaine Roy était le fils de N. Georges Roy, de la rue Laclède, arpenteur du gouvernement provincial. Outre sa femme, il laisse un bébé de cinq mois.

Lord Northcliffe a démissionné

Londres, 13. — Spéciale. — Lord Northcliffe, Ministre de la Propagande, vient de donner sa démission.

Mort de l'échevin Racine à Ottawa

Ottawa, 13, spéciale. — L'échevin Racine, représentant le quartier Ottawa, à l'Hôtel de Ville, depuis quatre ans, est décédé ce matin.

La conférence de la paix

ON CROIT QU'ELLE AURA LIEU EN FRANCE, AU MOIS DE JANVIER. — L'ALSACE-LORRAINE SERA FRANÇAISE. — LA LIGUE DES NATIONS.

Paris, 13. — On n'attend pas une conférence prochaine de la paix. On sera d'abord de nécessité, pour préparer cette conférence interalliée, d'organiser, de rendre stable et de confédérer les petites démocraties qui ont fini d'être opprimées par le féodalisme déchu des deux familles des Hohenzollern et des Habsbourg.

Bien qu'il soit impossible de voir aucun des confédérés alliés, séparément, tous font l'éloge de l'offensive politique du président Wilson qu'on trouve comparable aux succès militaires de Foch.

L'impression générale est que Wilson jouera le plus important rôle dans la démocratisation des nations européennes dont il est le porteur de leurs aspirations.

L'ambition de l'Allemagne de détruire la politique alliée a aussi fait banqueroute comme son effort de juillet dernier pour briser le front militaire.

L'assentiment unanime sur les conditions de l'armistice de Versailles est que l'Allemagne se trouve en face d'une déroute diplomatique, aussi pénible que la défaite de Chateau-Thierry où l'ennemi n'a pas pu passer.

ARMISTICE ET CONFÉRENCE

Washington, 13. — Les hommes d'État alliés vont s'occuper d'ici quelques semaines de préparer la réunion des représentants qui négocieront la paix, pendant que Foch et les chefs militaires vont voir à la mise en pratique des termes de l'armistice qui a mis fin aux hostilités. La durée de l'armistice est de trente jours, mais comme il sera impossible de réunir en aussi peu de temps la plus grande conférence de paix de l'histoire, il est pratiquement certain que ce temps sera prolongé par les vainqueurs et acceptée par les vaincus.

Ce qui arrive en Allemagne et ce qui s'est déjà produit en Autriche-Hongrie et en Russie en même temps recréera la solution de bien des questions compliquées attendues par la conférence.

Tous les peuples, aujourd'hui, célèbrent la victoire. On ne sait pas encore quelles sont les démarches précises qu'on fera pour assurer les fruits de la paix ; mais on connaît les grandes lignes de la conférence.

Le premier travail sera de restaurer les anciens ports de mer et de construire d'autres pour assurer l'industrie mondiale.

La conférence aura probablement lieu en janvier, et on croit qu'elle aura lieu en France et les nations les plus éloignées seront représentées, la Chine comme la Nouvelle-Zélande, le Canada comme la Sibirie.

Une chose certaine c'est que l'Alsace-Lorraine redeviendra française et que la Ligue des Nations, demandée par Wilson, sera formée.

L'évacuation de Bruxelles

ALBERT ENTRERA VENDREDI DANS SA CAPITALE.

Paris, 3, Spé. — Les Allemands ont commencé l'évacuation de Bruxelles, dit une dépêche. Cette dépêche ajoute que le roi Albert et sa famille entreront vendredi dans la capitale de la Belgique.

En route vers l'Allemagne

L'ARRIÈRE GARDE ALLEMANDE SE RETIRE VERS LA FRONTIÈRE BOCHE.

Londres, 13. — Hier les arrières-gardes des armées allemandes défaits par nos troupes, ont été bagagés et s'acheminent maintenant vers la frontière allemande. Elles se hâtent, car elles ne seront en sécurité que si elles ont atteint leur territoire à la tombée de la nuit.

La grippe à Montréal

Montréal, 13. — Spéciale. — Il y a eu hier une légère augmentation dans les cas de grippe. On rapporte 14 décès et 44 nouveaux cas. Le total à Montréal, depuis le début de l'épidémie jusqu'à la disparition, donne 17,950 cas et 3,103 mortalités.

Une bonne publicité est à votre commerce ce qu'est l'air frais à vos pommiers.

Le drapeau au district de Québec

PLUS DE 5 MILLIONS ONT ÉTÉ SOUSCRIT JUSQU'À DATE. — 367 MILLIONS SOUSCRITS DANS TOUT LE PAYS.

Le District de Québec ayant atteint 75 pour cent de sa quote-part de souscriptions à l'Emprunt de la Victoire, le drapeau d'honneur décerné par le gouverneur général lui a été envoyé par MM. McNutt et Frigon, les présidents conjoints du comité provincial.

Les souscriptions ont dépassé les 5 millions, hier, à Québec. Dans la seule journée d'hier, il a été souscrit \$300,000.

PORTEZ VOS BOUTONS

Les souscripteurs à l'Emprunt sont instantanément priés de porter leurs boutons. Partout, ailleurs, on se fait un devoir de porter cette insignie. Qu'on fasse donc de même à Québec, afin que chacun obtienne crédit pour la bonne action qu'il a faite.

367 MILLIONS

Toronto 13. — Les souscriptions totales à l'Emprunt s'élèvent à \$367,864,150.

VEZINE SOUSCRIT

Le lieutenant Vézine, qui est à Québec, pour annoncer l'emprunt a manifesté la confiance que ce placement lui inspire en souscrivant lui-même à l'emprunt.

Le lieutenant Vézine a fait, hier, deux magnifiques envolées.

Le Kronprinz assassiné

LA NOUVELLE EST OFFICIELLEMENT CONFIRMÉE.

Londres 3, Spé. — La mort du Kronprinz est officiellement confirmée par une dépêche de La Haye. Il a été tué par des soldats allemands, lundi matin, comme il essayait de franchir la frontière hollandaise.

Le Kaiser interné en Hollande

AUX CONDITIONS D'INTERNEMENT DES AUTRES OFFICIERS BOCHES. — LE KAISER PREND LE NOM DE "COMTE HOHENZOLLERN".

Londres 13, Spé. — La Hollande permettra au comte Hohenzollern, "ancien empereur d'Allemagne", de rester sur le territoire hollandais aux mêmes conditions d'internement que les autres officiers supérieurs d'armée allemande.

Le Kaiser a maintenant pris le nom de "comte".

L'indépendance de la Belgique

CE PAYS VEUT ÊTRE COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT ET NON PAS ÊTRE NEUTRE

Washington, 13, Spéciale. — La légation belge a annoncé, hier, que la Belgique ne sera plus soumise à un état de "neutralité garantie" tel que cela existait avant la guerre. Ce pays aspire à sa complète indépendance et aux droits communs de tous les peuples libres.

Un retour au "statu quo" de 1839 favoriserait la perpétuelle intrusion de l'Allemagne dans les affaires belges et créerait une situation intolérable et causerait des difficultés sérieuses.

Feu Mme F.-X. Lemieux

Nous apprenons avec regret la mort de Mme F. X. Lemieux, née Bernardine Gauvin, épouse de M. F. X. Lemieux, secrétaire de l'hon. M. Allard, et fils aîné de Sir F. X. Lemieux, juge-en-chef de la Cour Supérieure. La défunte était la fille de M. Charles Edouard Gauvin, Secrétaire de la Commission du Parc des Champs de Bataille. Elle était âgée de 37 ans. Outre son mari, elle laisse sept petits enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

Hors de combat

Ottawa, 13, Spé. — Extrait des dernières listes de hors de combat. ASPHYXIES et dangereusement malades : J.-S. Roy, 144 rue Richardson, Québec ; J. Lachance, Rivière du Loup, Station.

La Foire de Lyon

Ottawa, 13, Spé. — Le gouvernement a retenu dix-huit comptoirs à la prochaine foire de Lyon, France, pour l'avantage de l'industrie et du commerce canadiens.

Le licenciement de nos troupes

UN COMITÉ VA S'EN OCCUPER, DIRIGÉ PAR UN HOMME EXPÉRIMENTÉ. — ON CONSTITUE D'AUTRES COMITÉS CHARGÉS DE RESSOURCER DIVERS PROBLÈMES.

Ottawa 13. — Le gouvernement a nommé le lieutenant-colonel Arthur Sullivan, de Winnipeg, secrétaire du comité de licenciement de l'armée canadienne, qu'en langage courant on appelle démobilisation. Avocat en temps normal, le colonel Sullivan a fait du service actif au front et il a beaucoup d'expérience en cette matière de licenciement des troupes dont il s'est occupé en Europe, dès qu'il en fut question, ayant fait partie d'un comité analogue. Il agira en collaboration avec le département du retour des soldats à l'état civil dont Sir James Loughheed est ministre.

Le Dept. de la Milice annonce qu'il est cependant, encore prématuré de parler de licenciement, vu que les troupes canadiennes sont encore sur un pied de guerre et qu'elles avancent en ce moment sur territoire ennemi. On ne pourra y songer que lorsqu'on recevra les instructions spécifiques du ministre d'outre-mer.

L'hon. M. Reid, ministre des chemins de fer, et l'hon. M. McBurn, ministre de la Milice, ont eu une entrevue avec les représentants des compagnies de chemins de fer au sujet du transport des troupes à leur retour d'Angleterre et du front. On a nommé un comité qui s'occupera de résoudre d'abord le problème du transport de trente-cinq mille femmes et enfants qui reviennent d'Angleterre, maintenant que les mers sont libres.

Un bon nombre des employés des munitions pourront être utilisés par les compagnies de chemin de fer. Un comité s'occupe de la situation. On a aussi constitué un comité de reconstruction qui verra à diriger les principaux manufacturiers de concert avec le comité de reconstruction du gouvernement.

La démobilisation

ELLE NE SERA PAS COMMENCÉE MAINTENANT.

Ottawa, 13, Spé. — Le ministère de la milice annonce qu'il est impossible de commencer la démobilisation de l'armée canadienne avant que les événements en Europe, aient pris une tournure définitive.

Le développement commercial de Québec

CAUSERIE, DEMAIN SOIR, AU CHATEAU PAR M. E. A. HOLMES SOUS LES AUSPICES DU COMITÉ DES INDUSTRIES.

Demain soir, à 8 heures, au Château Frontenac, aura lieu un dîner-causerie sous les auspices du comité des Industries de la Chambre de Commerce.

M. E. A. Holmes, de Montréal, sera le conférencier. On s'attend à ce que environ 200 personnes seront à cette causerie. M. Holmes est un ancien Québécois et est bien connu des hommes d'affaires et de lettres de Québec. Au cours des 30 dernières années, M. Holmes s'est fait une grande réputation dans les clubs commerciaux et les établissements industriels de Montréal. Il est ce qu'on pourrait appeler un "expert" dans le développement futur de nos industries canadiennes. Il parle couramment les deux langues. Il est donc qualifié pour venir nous parler du "Développement commercial de Québec".

Les billets, par ce dîner-causerie, sont de \$1.00. On pourra se les procurer en s'adressant à M. T. Levasseur, secrétaire de la Chambre de Commerce.

Parade dimanche à Montréal

IL Y AURA AUSSI DES OFFICES D'ACTIONS DE GRÂCES DANS LES ÉGLISES.

Montréal, 13. — Spéciale. — Le Major-Général Wilson a fait tous les préparatifs nécessaires pour la parade d'égale des troupes en cette ville, dimanche après-midi. Plus de 3,000 soldats assisteront aux services d'actions de grâces, les Catholiques à la cathédrale et les protestants à l'église méthodiste St-James.

Il y aura ensuite une marche militaire à travers les principales rues. Les cérémonies religieuses auront lieu probablement à 3 hrs. p. m., mais il peut y avoir d'autres changements. Les troupes qui paraderont sont le 1er et le 2ème bataillons de Dépot, le 4ème bataillon de dépot du District (Soldats de retour du front), et le 4ème régiment de garnison canadien.

A l'occasion de l'armistice

MESSAGES DE FÉLICITATIONS DU CANADA AU ROI GEORGES ET À LA FRANCE.

Ottawa, 13, spéciale. — Sir Thomas White, premier ministre intérimaire, a adressé au roi Georges, au roi Albert, au président Poincaré, au président Wilson et au premier ministre Lloyd Georges des dépêches de félicitations à l'occasion de l'armistice.

A l'occasion de l'armistice

OTTAWA, 13, spéciale. — Sir Thomas White, premier ministre intérimaire, a adressé au roi Georges, au roi Albert, au président Poincaré, au président Wilson et au premier ministre Lloyd Georges des dépêches de félicitations à l'occasion de l'armistice.

Au roi Georges : Animé de sentiments indescriptibles joie, le gouvernement et le peuple du Canada, se réjouissent avec votre Majesté de la victoire maintenant assurée qui met fin à l'immense conflit qui a absorbé nos pensées et nos énergies depuis quatre ans, de la défaite de nos ennemis et de la triomphante revendication de nos principes de justice et de liberté sur lesquels reposent les bases solides de l'empire. Ils désirent participer à l'hymne de reconnaissance qui monte de tous les points de la terre et ils prient ardemment la Divine Providence de guider les délibérations et les travaux des conseillers de votre Majesté dans le grand labeur de reconstruction qu'ils vont entreprendre.

A la France : Le Gouvernement et le peuple du Canada se réjouissent de tout cœur avec la France en cette heure-témoin du glorieux triomphe des peuples libres du monde sur les ennemis qui voulaient détruire leurs libertés. Le Canada n'oubliera jamais l'indomptable valeur et le sublime patriotisme du peuple de France durant ce terrible conflit, et tous souhaitons que la France sorte d'une lutte qui lui a imposé des sacrifices sans nom, avec une force nouvelle pour continuer son œuvre.

A la Commission du Havre

LES EMPLOYÉS DEMANDENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE. — L'HON. D.-O. L'ESPÉRANCE PROMET DE S'occuper DE LA CHOSE.

En raison du coût élevé de la vie et de l'insuffisance de leur salaire pour faire face aux exigences des conditions présentes une déléguée de 125 employés de la Commission du Havre de Québec s'est présentée chez l'hon. D.-O. L'Espérance, président de la Commission, pour obtenir une augmentation de salaire en proportion de l'élévation du coût de la vie.

La déléguée était conduite par MM. Delaney et L'Heureux qui partent au nom de leurs camarades. L'hon. D.-O. L'Espérance a reçu la déléguée bien cordialement et a promis de prendre leur requête en considération. Il déclara qu'il y avait quelque chose à faire dans le rajustement de l'échelle des salaires et promit que cela se ferait immédiatement.

Le projet de la Chambre de Commerce

UNE BELLE LETTRE D'APPROBATION DE M. JOSEPH LAURIN, GERANT DE LA MAISON PAQUET.

M. Joseph Laurin, président et gérant de la compagnie Paquet, a adressé à M. Elzéar Turcotte, président du Comité des Industries, l'intéressante lettre d'approbation qui suit :

Québec, 12 novembre 1918. Monsieur Elzéar Turcotte, Président du Comité des Industries, Québec.

Cher monsieur,

Si mes sympathies, si mon appui moral peuvent vous être de quelque utilité dans l'entreprise hardie dont vous avez bien voulu accepter la direction avec l'énergie qui vous caractérise, soyez sûr que vous les avez cordialement et sincèrement.

Lorsqu'il m'est arrivé le printemps dernier, de me rendre compte avec tous les hommes d'affaires de Québec, du magnifique programme du nouveau Président de la Chambre de Commerce, M. O. W. Bédard, je me suis dit, surtout quant à ce qui concernait en particulier le mouvement sérieux et énergique qu'il suggérait pour obtenir de nouvelles industries, voici un véritable programme d'affaires, c'est le mouvement le plus sérieux et le plus pratique dont on ait jamais inspiré la Chambre de Commerce, il faut croire que cette que ce mouvement réussisse, c'est le salut de la Cité de Québec ; et je n'hésitais pas à me di-

LEFAIVRE & GAGNON
Succ. de Lefèvre & Laval
COMPTABLES VÉRIFICATEURS
Liquidateurs de Faillites
Compétence et diligence éprouvées dans le règlement de compromis entre
Débiteurs et Créanciers
BUREAU
147, Côte de la Montagne
Tél. 1200 et 1900 Québec.

A. THERIAULT & GAGNON
Comptable Auditeur
Téléphone La Caisse d'Économie
3778 Notre-Dame
THERIAULT & GAGNON
Comptables-Vérificateurs
Liquidateurs de Faillites
Compromis entre débiteurs et créanciers, administrateurs de successions, formation de Compagnies à fonds social.
82 RUE ST-JOSEPH
Édifice Lavigne & Hutchins
QUÉBEC

Fermeture de bonne heure des Entrepôts de Marchandises

L'ordre du Bureau de la Guerre ne prend pas effet avant le 1er janvier 1919. Le Bureau de la Guerre des Chemins de fer Canadiens, a prolongé le temps regardant la fermeture à bonne heure, des entrepôts à marchandises. Le public est averti par les présentes, que les règlements relatifs actuellement, à l'ouverture et à la fermeture des Hangars à fret, des Chemins de fer du Gouvernement Canadien, demeureront en vigueur jusqu'à la date ci-haut mentionnée.

Les Zouaves à Sainte-Anne

DIMANCHE, LE 17 NOVEMBRE

Les zouaves de Québec organisent un pèlerinage d'actions de grâces, pour dimanche après-midi, le 17 novembre, au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beauré. Le but de cette cérémonie religieuse est de remercier la bonne sainte Anne, la Sainte Vierge et le Sacré-Cœur de Jésus, d'avoir accordé la victoire aux Alliés, en faisant triompher la cause de la civilisation, du droit et de la justice.

Tous les pères et les amis de nos braves soldats qui ont combattu les bons combats, se feront sans doute un devoir d'aller chanter le Te Deum avec les zouaves.

L'heure du départ des trains sera annoncée jeudi, vendredi et samedi.

Le prix du passage sera de 60 cts. pour les adultes, et de 30 cts pour les enfants.

Emprunt de la Victoire

Montréal, 12 novembre 1918.

M. J.-N. Matte,

Secrétaire de l'Emprunt de la Victoire, Québec.

SH. vous plait offrir aux officiers et employés de la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell, nos plus chaudes félicitations pour avoir mérité le Drapeau d'Honneur, que nous expédions ce soir.

M. E. A. Macnutt — A. P. Frigon.

MM. McCarthy et Paradis,

Présidents-Conjoints.

Emprunt de la Victoire, Québec.

Nous vous expédions ce soir, le Drapeau d'Honneur à être hissé sur la Cité de Québec qui atteint cinq millions. Sommes persuadés que vous attendrez avec millions de plâtres, ce qui vous vaudra un couronne. Espérons que vous pourrez hisser votre Drapeau pendant que la Légion 6, transgère en ville et qu'elle assistera à la cérémonie. Meilleurs souhaits de

E. A. Macnutt — A. P. Frigon.

Présidents-Conjoints.

13 1 f

re de plus que ce serait à désespérer du bon sens de notre population, s'il ne réussissait pas.

Aussi suis-je enchanté de constater l'excellent travail que vous avez trouvé le moyen de faire jusqu'à présent, malgré la vacance. Grâce à l'indomptable énergie que vous avez déployée, vous et vos excellents collègues, vous avez déjà obtenu plus de \$30,000, malgré l'avalanche de quêtes de toute nature à laquelle vous avez eu à faire face. C'est un résultat splendide ; je vous en félicite cordialement, et comme vous en êtes encore à peine à mi-chemin dans la campagne de souscriptions que vous avez entreprise, je suis convaincu maintenant plus que jamais que vous dépasserez fort heureusement la limite restreinte de \$40,000 que vous vous êtes fixée pour les frais de rigueur.

Vous avez tous mes meilleurs souhaits de succès.

Votre tout dévoué,

J. LAURIN.

J.-P.-E. GAGNON
L. C.
V.-E. Paradis
COMPTABLE VÉRIFICATEUR
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
117, RUE ST-JACQUES, 111
—BT—
Administrateur de Successions
Compétence et diligence éprouvées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
44-46 rue Dalhousie
Bâtisse de la Cie. Richelieu.

DECES
MARCOUX: — A Jacques-Cartier, le 11 novembre 1918, est décédé, à l'âge de 69 ans et 10 mois, sieur Alfred Marcoux, époux de dame Virginie Baker.
Il était de l'Union de Prières du Tiers Ordre, de l'Apostolat de la Prière, et de la Congrégation de Jacques-Cartier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, no 337 rue du Roi.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 12 1/2 f

LAVERGNE: — A S. Pierre, Montmagny, le 9 novembre 1918, est décédé, à l'âge de 82 ans, sieur Louis Lavergne dit Renault, cultivateur, veuf de dame Marguerite Caron.
Les funérailles auront lieu mardi, le 12 courant, après l'arrivée des trains. 12 1/2 f

MERCIER: — A S. Cyrille, de l'Islet, le 12 novembre 1918, est décédé, à l'âge de 72 ans et 8 mois, sieur Désiré Mercier, époux de dame Marie Caron.
Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant, à 10 heures, à St-Cyrille.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 12 1/2 f

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

INSTITUTEUR: — Une institutrice étant munie d'un diplôme modèle, ayant quelques années d'expérience, et pouvant fournir de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi pour enseigner dans l'école du village de St-Rose de Watford, comté de Dorchester. Pour plus de renseignements, s'adresser à : Amédée Dallaire, Sec-Trésorier, 13-81a quo, 13 n. 31a Hoad.

HOMME: — On demande chez un curé, près de la ville, un homme bien recommandé, qui sait balayer, coiffer, peigner, soigner d'un cheval et d'une vache sans traire et garder place en ordre. \$25.00 logé et nourri. Adresse: abbé Noël, L'Action Catholique. 13-36 f

INSTITUTEUR: — On demande pour la Municipalité de St-Ambroise, Jeanne Lorette, une institutrice diplômée. Salaire \$200, par année. Pour renseignements, s'adresser à : J.-O. Savard, Sec-Trés. 13-36 f

A VENDRE

ANIMAUX: — Si quelqu'un désire des beaux moutons "Léonard" ou des beaux coqs "Rock-Island, Plymouth-Rock barrière, et blancs", on trouvera d'excellents sujets, à cette fin, à la ferme des Sœurs de N-D du Perpétuel-Secours de St-Damien de Bellechasse. S'adresser à : Omar Vachon contre-maître, Orphelinat Agricole. 13-36 f

TERRE: — Magnifique à St-Joseph de Lévis. Pour renseignements, s'adresser à : casier 68, St-Joseph de Lévis. Quot. 13 n. 61a. Hebd. 13 n. 14 f

Dr PAUL-V. MARCEAU
M. D. D. E. F.
143, rue St-François, Québec
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu
HEURES: de 8 à 10 heures à M. de 1 à 4 P. M.
Consultations de 7 à 8 30 P. M.
Téléphone 7777

REMERCIEMENTS

Remerciements à Notre Dame de Protection pour le succès d'une opération, avec promesse de publier. 13-1 f

UNIVERSITE LAVAL

REOUVERTURE DES COURS